

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 17, 2022

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met with videoconference this day at 9:00 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), to consider financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), to consider financial and administrative matters.

Senator Lucie Moncion (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning, everyone. Welcome to this meeting of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

My name is Lucie Moncion, and I'm a senator from Ontario. I have the privilege of chairing this committee.

I'd now like to introduce the senators taking part in this meeting: Senator Yvonne Boyer from Ontario; Senator Claude Carignan, P.C., from Quebec; Senator Dawson from Quebec; Senator Colin Deacon from Nova Scotia; Senator Tony Dean from Ontario; Senator Peter Harder from Ontario; Senator Tony Loffreda from Quebec; Senator Elizabeth Marshall from Newfoundland and Labrador; Senator Rosemary Moodie from Ontario; Senator Donald Plett from Manitoba; Senator Jim Quinn from New Brunswick; Senator Raymonde Saint-Germain from Quebec; Senator Judith Seidman from Quebec; Senator Scott Tannas from Alberta; and Senator Michèle Audette from Quebec.

I'd also like to welcome everyone who is watching our proceedings across the country.

[*English*]

Senators, before moving on to our agenda, I wanted to share with you some good news. In an effort to be greener at CIBA, we will no longer print out extra paper bundles to have available in the committee room. Instead, we will have the bilingual documents on tablets for senators. This will save a great quantity of paper over time. As well, as you may have noticed, we are reverting back to glasses, so water pitchers and water dispensers will be available in committee rooms instead of plastic water bottles. Again, this will contribute to reducing our footprint.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 17 novembre 2022

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives; et à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

La sénatrice Lucie Moncion (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour à tous. Bienvenue à cette réunion du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Je m'appelle Lucie Moncion, je suis une sénatrice de l'Ontario et j'ai le privilège de présider ce comité.

J'aimerais maintenant présenter les sénateurs qui participent à cette réunion : la sénatrice Yvonne Boyer, de l'Ontario; le sénateur Claude Carignan, c.p., du Québec; le sénateur Dawson, du Québec; le sénateur Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse; le sénateur Tony Dean, de l'Ontario; le sénateur Peter Harder, de l'Ontario; le sénateur Tony Loffreda, du Québec; la sénatrice Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador; la sénatrice Rosemary Moodie, de l'Ontario; le sénateur Donald Plett, du Manitoba; le sénateur Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick; la sénatrice Raymonde Saint-Germain, du Québec; la sénatrice Judith Seidman, du Québec; le sénateur Scott Tannas, de l'Alberta; la sénatrice Michèle Audette, du Québec.

Je souhaite également la bienvenue à tous ceux et celles qui suivent nos délibérations partout au pays.

[*Traduction*]

Sénateurs, avant de passer à notre ordre du jour, je voulais vous communiquer quelques bonnes nouvelles. Dans le but de rendre notre comité plus écologique, nous n'imprimerons plus de documents supplémentaires à placer dans la salle de comité. Les sénateurs auront plutôt accès à des documents bilingues sur des tablettes. Nous pourrons ainsi économiser une grande quantité de papier au fil du temps. De même, comme vous l'avez peut-être remarqué, nous recommencerons à utiliser des verres, de sorte que des pichets et des distributeurs d'eau seront mis à votre disposition dans les salles de comité au lieu des bouteilles d'eau en plastique. Là encore, cela contribuera à réduire notre empreinte.

[Translation]

Honourable senators, the first item on our agenda is the adoption of the Minutes of Proceedings for October 27, 2022, which you will find in your bundle.

Do you have any questions or would you like to make any changes to the minutes?

Would someone like to move that the Minutes of Proceedings for October 27, 2022, be adopted?

Honourable senators, is it your pleasure to adopt the motion?

The motion is carried.

[English]

Before we go to item 2, I would like to suggest that we move quickly to item 5, which is a request for a sole-source contract for the phone queue system. This will allow us to go in camera only once after the auditor's report. This approach will hopefully be a little more efficient. Are you in agreement with this approach, senators?

Thank you. We will now move to item 5. This item is an amendment to a sole-source contract for phone queue management software. As usual, it is recommended that we discuss the financial aspects in camera and make our decision in camera to avoid any impacts on contract negotiation. David Vatcher is here to present the report.

[Translation]

David Vatcher, Director, Information Services Directorate: Thank you, Madam Chair.

Honourable senators, the Information Services Directorate, or ISD, is seeking your approval to renew a service agreement for the Senate 1-800 line and the phone queue management system used at the ISD and the Property and Services Directorate, or PSD, for its service centre. The planned contract is for a one-year term with four option years.

This agreement does not represent an increase, and the ISD already has the funds to renew it.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Vatcher.

[Français]

Honorables sénateurs, le premier point à l'ordre du jour est l'adoption du procès-verbal du 27 octobre 2022, qui se trouve dans votre liasse.

Y a-t-il des questions ou des modifications à apporter au procès-verbal?

Quelqu'un peut-il proposer la motion suivante : Que le procès-verbal du 27 octobre 2022 soit adopté?

Vous plaît-il honorables sénateurs d'adopter la motion?

La motion est adoptée.

[Traduction]

Avant que nous passions au deuxième point à l'ordre du jour, je voudrais proposer que nous nous penchions rapidement sur le cinquième point. Il s'agit d'une demande concernant un contrat à fournisseur unique pour le système des files d'attente téléphoniques. Nous pourrons ainsi passer en réunion à huis clos une seule fois, soit après le rapport de l'auditeur. Il est à espérer que ce sera une façon de procéder un peu plus efficace. Êtes-vous d'accord, sénateurs?

Je vous remercie. Nous passons maintenant au cinquième point. Il s'agit d'une modification apportée à un contrat à fournisseur unique pour un logiciel de gestion des files d'attente téléphoniques. Comme d'habitude, il est recommandé que nous discutions des aspects financiers à huis clos et que nous prenions notre décision à huis clos pour éviter qu'il y ait des répercussions sur la négociation du contrat. M. David Vatcher est ici pour présenter le rapport.

[Français]

David Vatcher, directeur, Direction des services d'information : Merci, madame la présidente.

Honorables sénateurs, la Direction des services d'information (DSI) souhaite obtenir votre approbation afin de renouveler une entente de services relative à la ligne 1-800 du Sénat ainsi qu'au système de gestion de queues téléphoniques utilisé à la DSI et à la Direction des biens et services (DBS) pour son centre de services. Le contrat prévu est d'une durée d'un an avec quatre années d'options.

Cette entente ne représente pas d'augmentation et la DSI a déjà les fonds nécessaires à son renouvellement.

Je vous remercie.

La présidente : Merci, monsieur Vatcher.

[English]

Are there any questions or comments for David Vatcher?

Senator Marshall: Mr. Vatcher, there are definitely no other providers. It's sole source, and I'm always concerned about sole-source contracts.

Mr. Vatcher: Agreed. There are different providers for this type of service. However, we are planning to move to a different technological platform over the next year or two, so we decided to phase this one out as we move forward to the new platform.

Senator Marshall: And are the costs that you provided in the briefing note fixed costs? You won't be back looking for an increase next year?

Mr. Vatcher: I will not, senator. The costs for this contract have been stable for the past six years, and we foresee no increase.

Senator Marshall: Thank you.

Senator C. Deacon: Thank you very much, Mr. Vatcher, it's nice to see you. I'm wondering how many calls a day this system is processing.

Mr. Vatcher: Thank you for your question, senator. Pre-pandemic levels were around 40,000 calls per year. I can give you a price per call, but I don't know if that is appropriate in public. So pre-pandemic we were at around 40,000 calls per year for the 1-800 line, the client service centre and the ISD help desk.

Senator C. Deacon: There are a lot of different options we could be using, call centres and others. Contracts that I have issued in the past don't reflect that level of cost that this contract is for. I'm glad to hear you are planning on moving off it. I am hoping that we explore a lot of different options, because I think the costs on a per-call basis in total exceed a lot of the options that exist today based on additional technologies. I am glad to hear this is potentially a one-year thing.

The Chair: Are there any other questions, colleagues?

[Translation]

Thank you very much, Mr. Vatcher and Ms. Bourgoin.

[Traduction]

Avez-vous des questions à poser à M. Vatcher ou des observations à faire?

La sénatrice Marshall : Monsieur Vatcher, il n'y a absolument pas d'autres fournisseurs. C'est un fournisseur unique, et les contrats à fournisseur unique m'inquiètent toujours.

M. Vatcher : D'accord. Différents fournisseurs offrent ce type de service. Cependant, puisque nous prévoyons passer à une autre plateforme technologique au cours de la prochaine année ou des deux prochaines années, nous avons décidé d'y mettre un terme progressivement, au moment où nous nous tournons vers la nouvelle plateforme.

La sénatrice Marshall : Et les coûts que vous avez inclus dans la note d'information sont-ils des coûts fixes? Vous ne reviendrez pas demander une augmentation l'année prochaine?

M. Vatcher : Je ne le ferai pas, sénatrice. Les coûts liés à ce contrat sont stables depuis six ans et nous ne prévoyons aucune augmentation.

La sénatrice Marshall : Merci.

Le sénateur C. Deacon : Merci beaucoup, monsieur Vatcher. Je suis heureux de vous voir. Je me demande combien d'appels par jour ce système traite.

M. Vatcher : Je vous remercie de la question, sénateur. Avant la pandémie, c'était environ 40 000 appels par année. Je peux vous donner un prix par appel, mais je ne sais pas s'il convient de le faire en séance publique. Donc, avant la pandémie, nous en étions à environ 40 000 appels par année pour la ligne 1-800, le Centre de services à la clientèle et le Centre de dépannage de la DSJ.

Le sénateur C. Deacon : Beaucoup d'autres options s'offrent à nous, des centres d'appels et d'autres ressources. Sur le plan des coûts, les contrats que j'ai émis dans le passé ne correspondent pas à celui-ci. Je suis heureux d'apprendre que vous prévoyez l'abandonner. J'espère que nous allons explorer un grand nombre d'options, car je pense que les coûts par appel au total sont élevés par rapport à bon nombre d'options qui existent aujourd'hui sur la base d'autres technologies. Je suis heureux de savoir qu'il s'agit probablement d'un contrat d'une durée d'un an.

La présidente : Avez-vous d'autres questions, chers collègues?

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Vatcher et madame Bourgoin.

[English]

Honourable senators, the next item is concerning the annual financial statements of the Senate of Canada and audit results. Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer; Nathalie Charpentier, Comptroller and Deputy Chief Financial Officer; Suzanne Gignac, Partner, Assurance; and Niguel Givogue, Manager, Assurance Services from Ernst & Young have joined us this morning.

It is my understanding that Senator Marshall will speak first, followed by a presentation from Pierre Lanctôt and the representative from EY. We will then move to questions and then, as is our typical process, senators will have the opportunity to speak privately with the auditors without staff present before we continue on our meeting agenda.

Hon. Elizabeth Marshall: I will take a few minutes to present some of the highlights of our results for the fiscal year 2021-22 and the financial position as of March 31, 2022. As I go through, I will reference the page in our bundle because I am going to be brief. So if you want to go to that page in your bundle, you can do so.

I will begin by discussing the new or particularly information included in the financial statements. First, the cash on hand at year end has been eliminated in 2021-22. Since 2013, the Senate had been holding, in the Senate bank account, an amount of \$416,000 following the Senate's decision to suspend three senators for their conduct related to the use of Senate resources. In light of a Supreme Court of Canada decision during the fiscal year, the Senate no longer faces any potential liability in the relation to these matters, and therefore the funds have been returned to the Receiver General. If you would like more information on that, you can look at page 10 of your 113-page bundle.

Second, the methodology used by the Translation Bureau to calculate the value of translation and interpretation services provided to the Senate without charge has been modified in 2021-22 to better reflect the actual value of these services. As a result, the comparative figures for 2021 have been adjusted to reflect the new methodology. The adjustment has no impact on the net financial position or on the net cost of operations after funding. If you would like more information, it is on page 11 of your 113-page bundle.

[Traduction]

Honorables sénateurs, le prochain point à l'ordre du jour concerne les états financiers annuels du Sénat du Canada et les résultats de l'audit. Pour en discuter, nous accueillons des représentants de la Direction des finances et de l'approvisionnement : le dirigeant principal des finances, M. Pierre Lanctôt; et la contrôleuse et dirigeante principale adjointe des finances, Mme Nathalie Charpentier. Nous recevons également des représentants du Service de certification d'Ernst & Young : Mme Suzanne Gignac, associée; et M. Niguel Givogue, chef d'équipe.

Je crois comprendre que la sénatrice Marshall sera la première à prendre la parole. Par la suite, M. Pierre Lanctôt et les représentants d'Ernst & Young feront un exposé. Nous passerons ensuite aux questions, puis, comme nous le faisons habituellement, les sénateurs auront l'occasion de s'entretenir en privé avec les auditeurs sans que le personnel soit présent avant que nous passions au prochain point à l'ordre du jour de notre réunion.

L'honorable Elizabeth Marshall : Je vais maintenant prendre quelques minutes pour parler de certains des points saillants de nos résultats pour l'année financière 2021-2022 ainsi que de la situation financière au 31 mars 2022. Au fur et à mesure, j'indiquerai le numéro de page correspondant dans notre documentation, car je serai brève. Donc si vous voulez consulter la page, vous pourrez le faire.

Je vais d'abord parler des nouvelles informations ou d'éléments particuliers qui sont inclus dans les états financiers. Premièrement, l'encaisse en fin d'exercice a été éliminée en 2021-2022. Depuis 2013, le Sénat détenait dans le compte bancaire du Sénat un montant de 416 000 \$ à la suite de la décision du Sénat de suspendre trois sénateurs pour leur conduite liée à l'utilisation des ressources du Sénat. À la lumière d'une décision de la Cour suprême du Canada au courant de l'année financière, le Sénat n'est plus exposé à aucune responsabilité potentielle en lien avec cette affaire et, donc, les fonds ont été remis au receveur général. Si vous voulez obtenir plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez consulter la page 10 du document de 116 pages.

Deuxièmement, la méthodologie utilisée par le Bureau de la traduction pour calculer la valeur des services de traduction et d'interprétation fournis gratuitement au Sénat a été modifiée en 2021-2022 afin de mieux refléter la valeur réelle de ces services. Par conséquent, les chiffres comparatifs de 2020-2021 ont été ajustés pour refléter la nouvelle méthodologie. Cet ajustement n'a pas eu d'impact sur la situation financière nette ou sur le coût de fonctionnement net après le financement. Pour de plus amples renseignements, consultez la page 11 du document de 116 pages.

I'll move on now to Senate expenses. Overall, the Senate's total expenses subject to budgetary spending authorities reached \$93.5 million for 2021-22. My next few comments are on that statement and relate to page 11 of the 113-page bundle.

These results indicate a decrease in expenses of \$21.2 million compared to the previous fiscal year. However, when adjusted for non-recurring items of 2020-21, such as the pension plan adjustment of \$19.8 million and the retroactive economic salary payments of \$5.5 million, the regular expenses increased by about \$4.1 million, which represents an increase of approximately 5% — actually, it's about 4.6% — compared to the previous year.

Two main reasons explain the expense increase of \$4.1 million in 2021-22. First, the increase in salary and benefits of \$2.6 million is mainly attributable to an increase of \$1.2 million resulting from salary economic increases for senators' staff and Senate Administration, and retroactive payments of \$800,000 approved by CIBA in 2021-22 covering the last four fiscal years for members of the Public Service Alliance of Canada and an increase of \$600,000 in senators' remuneration and pension following the increase in sessional indemnity and pension rates. There is also an increase of \$700,000 in transportation and communications costs as well as an increase of \$500,000 in professional services, hospitality and meals, mainly due to an easing of pandemic measures and lockdown requirements.

I will elaborate on some of the highlights on the statement of financial position that's on page 10 of your 113-page bundle. The due from the Consolidated Revenue Fund of \$2 million is primarily the result of timing differences, namely, the moment when transactions are recorded against parliamentary appropriations and when payments are made. The accounts receivable and advances of \$2.5 million mainly consist of amounts receivable from federal government departments and agencies of \$2.4 million and from other parties \$61,000. These receivables include \$1.2 million receivable from the Treasury Board for the annual adjustment of the employee benefit plan and \$800,000 due from Public Services and Procurement Canada for expense recoveries related to the Long Term Vision and Plan project.

The accounts payable and accrued liabilities, found in note 4(b) of the financial statement, are \$4.5 million. I will break that down for you. There's \$3.2 million in accrued liabilities related to wages and salaries, which includes \$2.5 million in accrued

Je vais passer aux charges du Sénat. Dans l'ensemble, les charges assujetties aux autorisations des dépenses budgétaires ont atteint 93,5 millions de dollars pour 2021-2022. Mes prochaines observations portent là-dessus et concernent la page 11 du document de 116 pages.

Ces résultats indiquent une diminution des dépenses de 21,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, après ajustement des éléments non récurrents de 2020-2021, tels que le redressement au régime de retraite de 19,8 millions de dollars et les paiements rétroactifs de salaires de 5,5 millions de dollars, les dépenses régulières ont augmenté d'environ 4,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de près de 5 % — en fait, c'est environ 4,6 % — par rapport à l'année précédente.

Deux raisons principales expliquent l'augmentation de 4,1 millions de dollars des dépenses au cours de l'exercice 2021-2022. Premièrement, l'augmentation des salaires et avantages sociaux de 2,6 millions de dollars est principalement attribuable à une augmentation de 1,2 million de dollars résultant de l'augmentation économique des salaires du personnel des sénateurs et de l'Administration du Sénat; aux paiements rétroactifs de 800 000 \$ qui ont été approuvés par notre comité en 2021-2022 pour les quatre derniers exercices financiers pour les membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada; et à une augmentation de 600 000 \$ de la rémunération et de la pension des sénateurs causée par l'augmentation de l'indemnité parlementaire et des taux de pension. Il y a également une augmentation de 700 000 \$ des coûts de transports et communications ainsi qu'une augmentation de 500 000 \$ pour les services professionnels, l'accueil et les repas, principalement en raison d'un assouplissement des mesures de lutte contre la pandémie et des exigences de confinement.

Je vais maintenant parler plus en détail de certains des faits saillants concernant l'état de la situation financière, ce qui correspond à la page 10 du document de 116 pages. Le montant à recevoir du Trésor de 2 millions de dollars est principalement le résultat de différences temporelles, soit le moment où les transactions sont enregistrées sur les crédits parlementaires et celui où les paiements sont effectués. Les comptes débiteurs et les avances d'un montant de 2,5 millions de dollars comprennent principalement des montants à recevoir de ministères et d'organismes fédéraux, soit 2,4 millions de dollars, et d'autres parties, soit 61 000 \$. Ces créances comprennent 1,2 million de dollars à recevoir du Conseil du Trésor pour l'ajustement annuel du régime d'avantages sociaux des employés et 800 000 \$ à recevoir de Services publics et Approvisionnement Canada pour le recouvrement de dépenses du projet de la vision et du plan à long terme.

Les comptes créditeurs et les charges à payer, que l'on trouve à la note 4b) des états financiers, sont de 4,5 millions de dollars. Je vais vous dire de quoi ils se composent. Il y a 3,2 millions de dollars de charges à payer liées aux traitements et salaires, qui

wages and salaries for the last 11 working days of 2021-22; a \$600,000 accrual for senior management performance pay; and \$1.3 million in payables to external parties for the purchase of goods and services and other government departments and agencies.

The decrease of \$6.3 million, which you can see on page 10 of your 113-page bundle, compared to the previous year is mainly due to the reactive economic salary increase of \$5.5 million payable as of March 31, 2021, and a decrease in the payables to external parties of \$800,000 due to the timing of payments and invoicing. Tangible capital assets of \$6.6 million decreased by \$200,000 compared to the previous year due to the capital asset acquisitions of \$1.8 million being lower than the amortization expense of \$2 million.

This concludes my presentation. I can take questions if there are any. If not, I will turn it over Suzie Gignac, Partner, Ernst & Young, who can provide the audit results to the committee.

After that — this is a historic moment, honourable senators — I'm going to move that the audited financial statements be approved and tabled in the Senate after CIBA has provided them to our new Committee on Audit and Oversight for their assessment. This will be a new process, so I feel this is an historic moment for CIBA and the Senate. That will be a new process which we will follow from now on.

The Chair: Before we go to Ernst & Young, I will ask Pierre to provide comments if any.

Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate, Senate of Canada: Senator Marshall did an excellent summary of the financial statement, so I don't have anything to add. However, if you have any questions, I will be pleased to answer them.

The Chair: We will start with questions and then we will go to EY.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: I would like to thank Senator Marshall and Mr. Lanctôt for this information; the report is very detailed and well presented.

comprennent 2,5 millions de dollars en salaires et traitements à payer pour les 11 derniers jours ouvrables de 2021-2022 et 600 000 \$ pour la rémunération de la performance des cadres supérieurs; et il y a 1,3 million de dollars de comptes à payer envers des parties externes pour l'achat de biens et de services et envers d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

La diminution de 6,3 millions de dollars, que vous pouvez voir à la page 10 du document de 116 pages, par rapport à l'année précédente est principalement attribuable à l'augmentation rétroactive des salaires économiques de 5,5 millions de dollars payable au 31 mars 2021 et à une diminution des dettes envers les parties externes de 800 000 \$ en raison du calendrier des paiements et de la facturation. Les immobilisations corporelles de 6,6 millions ont diminué de 200 000 \$ par rapport à l'année précédente puisque les acquisitions d'immobilisations de 1,8 million de dollars étaient inférieures à la charge d'amortissement de 2 millions de dollars.

Ceci conclut ma présentation. Je peux répondre à des questions si vous en avez. Sinon, je vais céder la parole à Suzanne Gignac, qui est associée chez Ernst & Young et qui peut fournir les résultats de l'audit au comité.

Par la suite — et c'est un moment historique, honorables sénateurs —, je vais proposer que les états financiers audités soient approuvés et déposés au Sénat après que notre comité les aura transmis au nouveau Comité de l'audit et de la surveillance pour qu'ils soient évalués. Ce sera un nouveau processus, et je pense donc qu'il s'agit d'un moment historique pour notre comité et le Sénat. C'est le nouveau processus que nous suivrons dorénavant.

La présidente : Avant que nous entendions les représentants d'Ernst & Young, je vais demander à M. Lanctôt de faire quelques observations s'il le souhaite.

Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, Direction des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada : La sénatrice Marshall a présenté un excellent résumé des états financiers et je n'ai donc rien à ajouter. Toutefois, si vous avez des questions, je serai ravi d'y répondre.

La présidente : Nous allons commencer par les questions, puis nous entendrons les représentants d'Ernst & Young.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Je remercie la sénatrice Marshall et M. Pierre Lanctôt pour ces informations; le rapport est très bien détaillé et fort bien présenté.

My question has to do with the summary of other information, just before the conclusion, and it has to do with the loss of Senate assets. Among other things, in lost assets, it states:

[English]

. . . 294 assets, which could not be located following a physical inventory conducted at the Senate warehouse and at Centre Block, were removed from the inventory. These assets comprised of 215 furniture pieces, 6 laptops, 65 electronic equipment, and 8 tools and materials, have remained unaccounted after a second and third physical verification.

Are we aware of any issues with the way we register and keep the inventory of the Senate assets? I don't know who would like to answer this question.

Senator Marshall: I would like to start, Senator Saint-Germain. I keep raising the accounting of physical assets as an issue at the Subcommittee on Senate Estimate and Committee Budgets, or SEBS. That is, we should have accurate records and somebody should be checking.

What the issue is with regard to detailed checking I would have to turn it over to Pierre to answer, but it is an issue that has been raised at SEBs on a regular basis.

Mr. Lanctôt: I think you're referring to the report on the Public Accounts, but I will provide the answer.

We carefully looked at controls over assets and we have detailed procedures. They have been updated by the team this year that is in *la gestion des biens et services*, and we know we have proper control. Most of the unidentified assets occurred when the Senate moved out of the Centre Block building and a lot of assets were moved at that time. In that transport of goods and services, where some might have been missing for years.

That's basically what we were able to trace, namely, older assets with no book values. Also, we are tracking a lot of assets that are not necessarily capitalized assets in our books. That's another element when there is a lot of smaller assets that are being recorded in our books as individual assets but they don't necessarily have the value and they don't have an impact on our financial statements. This was part of the inventory that was done when there was a move outside of the central block.

[Translation]

Senator Saint-Germain: Do you still plan to take steps to prevent these types of losses and situations?

Ma question porte sur le sommaire des autres informations, juste avant la conclusion, et elle concerne la perte de biens appartenant au Sénat. Entre autres, dans les biens perdus, on dit : —

[Traduction]

[...] 294 biens, qui n'ont pu être localisés à l'issue d'un inventaire effectué à l'entrepôt du Sénat et à l'édifice du Centre, ont été retirés de l'inventaire. Ces biens, soit 215 pièces de mobilier, 6 ordinateurs portatifs, 65 appareils électroniques et 8 outils et articles de matériel, n'ont pas été retrouvés après une deuxième et une troisième vérification physique.

Y a-t-il des problèmes liés à la manière dont nous effectuons et tenons à jour l'inventaire des biens du Sénat? Je ne sais pas qui souhaite répondre à cette question.

La sénatrice Marshall : J'aimerais commencer, sénatrice Saint-Germain. Je ne cesse de soulever la question de la comptabilisation des biens matériels au Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités. C'est-à-dire que nous devrions avoir des dossiers précis et que quelqu'un devrait vérifier.

Pour ce qui est de la vérification détaillée, je dois demander à M. Lanctôt de répondre, mais c'est une question qui a été soulevée régulièrement au sous-comité.

M. Lanctôt : Je pense que vous parlez du rapport sur les comptes publics, mais je vais répondre à la question.

Nous avons examiné attentivement les contrôles à l'égard des biens et nous avons des procédures détaillées. Le tout a été mis à jour cette année par l'équipe qui s'occupe de la gestion des biens et des services, et nous savons que le contrôle est adéquat. Dans la plupart des cas, les biens ont été perdus lorsque le Sénat a déménagé de l'édifice du Centre. Bon nombre de biens ont été déplacés à ce moment-là. Dans le transport des biens, certains pourraient avoir disparu depuis des années.

C'est essentiellement ce que nous avons pu trouver. Il s'agit de biens plus anciens sans valeur comptable. De plus, nous faisons le suivi de nombreux biens qui ne sont pas nécessairement des actifs capitalisés. C'est un autre élément. Beaucoup de petits actifs sont comptabilisés comme étant des éléments d'actif, mais n'ont pas nécessairement de valeur et n'ont pas de répercussion sur nos états financiers. Cela fait partie de l'inventaire qui a été effectué lors du déménagement à l'extérieur de l'édifice du Centre.

[Français]

La sénatrice Saint-Germain : Envisagez-vous quand même de prendre des mesures pour prévenir ces genres de pertes et de situations?

Mr. Lanctôt: Thank you for your supplementary question. I believe we have the measures in place now. We did an inventory a few years ago. It was updated with the property and services group, and it contained assets that had been identified as missing. That was cleaned up, if I can use that expression. We removed those assets that were old and had no book value. We now have an updated inventory. We continue to take inventory on a regular basis. Managers are responsible for signing off on their inventory.

Where there are asset disposals, finance must review the list and sign off on all financial transactions and impacts related to the assets. I believe that we currently have all the controls in place to avoid this type of situation. However, there will always be a few assets every year that will not be found, especially small assets that are returned but not necessarily identified in the system as being returned, because they were broken, and so on. I think we have the controls in place right now.

Senator Saint-Germain: Great. Thank you.

[English]

Senator Tannas: I want to ask a question on the pension plan adjustments. There was none in 2022; there was a large amount in 2021 based on an actuarial report from 2019.

Our plan is not based on actual investments, it's theoretical investments and is tied to the 10-year Government of Canada bond rate which, obviously, has increased significantly over the last little while.

In the current year, are you anticipating any kind of retroactive charge coming through, positively or negatively? Is there an actuary report every year that informs this? If not, when is the next actuary report?

Mr. Lanctôt: An assessment of the plan is done every second year. There is one being conducted for 2022 for the end of the year — March 31 — and the results of the analysis will be available in early 2023. We typically receive the results of this analysis nine months after it runs. So if there are any adjustments, they will be reflected in the financial statements for 2022-23. However, when we consider the increase — as you mentioned — in the interest rates, which impact the return on assets but also impact the discount on the future liabilities, we should expect an adjustment.

If there is an adjustment to be done, it should not be of the same magnitude as the previous two. It remains to be seen, but at this point, based on the market, that's what we should anticipate.

M. Lanctôt : Merci de votre question complémentaire. Je crois qu'on a les mesures en place maintenant. On a fait un inventaire il y a quelques années. On a mis à jour l'inventaire, avec le groupe des biens et services, qui contenait des actifs qui avaient été déterminés comme manquants. Cela a été nettoyé, si je peux utiliser l'expression. On a enlevé ces actifs qui étaient vieux et qui n'avaient pas de valeur comptable. Nous avons maintenant un inventaire à jour. On continue de faire une prise d'inventaire de façon régulière. Les directeurs sont responsables de signer leur prise d'inventaire.

Lorsqu'il y a des dispositions d'actifs, les finances doivent revoir la liste et signer tous les transactions financières et impacts financiers qui se rapportent aux actifs. Je crois qu'en ce moment, on a tous les contrôles en place pour éviter ce genre de situation. Cependant, on aura toujours quelques actifs, chaque année, qui ne seront pas retrouvables, surtout des petits actifs qui sont renvoyés, mais pas nécessairement identifiés dans le système comme étant renvoyés, parce qu'ils étaient brisés, et cetera. Je pense qu'on a les contrôles en place en ce moment.

La sénatrice Saint-Germain : Parfait, merci.

[Traduction]

Le sénateur Tannas : Je veux poser une question sur les redressements au régime de retraite. Il n'y en a pas eu en 2022, mais il y a eu un montant important en 2021 sur la base d'un rapport actuariel de 2019.

Notre régime n'est pas basé sur des investissements effectifs. Ce sont des investissements théoriques et c'est lié au taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans qui, évidemment, a augmenté de manière significative ces derniers temps.

Pour l'année en cours, prévoyez-vous une charge rétroactive quelconque, positive ou négative? Est-ce qu'un rapport actuariel est produit chaque année à ce sujet? Si ce n'est pas le cas, quand le prochain rapport actuariel sera-t-il produit?

M. Lanctôt : Une évaluation du régime a lieu tous les deux ans. Il y en a une qui est effectuée pour 2022 pour la fin de l'année — 31 mars — et les résultats de l'analyse seront disponibles au début de 2023. Nous recevons généralement les résultats de l'analyse neuf mois après son exécution. Donc, s'il y a des ajustements, ils seront reflétés dans les états financiers de 2022-2023. Toutefois, lorsque nous tenons compte de l'augmentation — comme vous l'avez mentionné — des taux d'intérêt, qui ont une incidence sur le rendement de l'actif, mais aussi sur le passif futur, nous devons nous attendre à un redressement.

S'il y a un ajustement à faire, il ne devrait pas être du même ordre que les deux ajustements précédents. Cela reste à voir, mais à ce stade, en fonction du marché, c'est ce à quoi nous devrions nous attendre.

Senator Tannas: Thank you.

Senator C. Deacon: Thank you, Mr. Lanctôt. In SEBS, I asked a question that I would like to ask again here. Our audit is an accuracy audit and not a value-for-money audit — and thank you for that, Ernst & Young. In terms of understanding the key performance of our organization and the value for money of different activities and investments, that would fall under the Audit and Oversight Committee rather than CIBA's work. We're looking after making the individual decisions. Is that a correct place for me to be asking questions in that regard?

Mr. Lanctôt: Thank you, senator. I would say that every director and manager within the Senate Administration is responsible to ensure their activities are conducted with value for money. I am responsible to make sure that finance is being conducted efficiently and achieves its performance objectives. In terms of oversight, it would be for the Audit and Oversight Committee to perform that kind of review.

Senator C. Deacon: Thank you very much.

The Chair: I will now give the floor to Ms. Gignac from Ernst & Young.

Suzanne Gignac, Partner, Assurance, Ernst & Young LLP: I am going to use the audit results that we provided, and I will give you a high-level update on what we found.

We are engaged to provide an opinion on the financial statements themselves, which we have provided. It will be signed off once the financial statements have been approved. The financial statements that have just been explained to you are for the year ended March 31, 2022.

We also provide a report if we do identify any significant control deficiencies as a result of our work. We have not identified anything, and as a result, there is no report specifically related to that.

Then we provide our results, which is what we have here for you. If we move to the executive summary — and I'm sorry, I don't know what page of your 113 pages it is on, but it's page 4 of our report — on the left, we have our significant considerations. These are the areas of the financial statements where we put focus. In the report, we provided some details of information on procedures we performed to get comfortable with those.

Le sénateur Tannas : Merci.

Le sénateur C. Deacon : Merci, monsieur Lanctôt. Au Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités, j'ai posé une question que j'aimerais poser à nouveau ici. Notre audit est un audit de l'exactitude et non un audit d'optimisation des ressources, et je remercie Ernst & Young. Lorsqu'il s'agit de comprendre ce qu'il en est du rendement de notre organisation et de l'optimisation des ressources dans les différentes activités et les divers investissements, cela relèverait du Comité de l'audit et de la surveillance plutôt que de notre comité. Nous nous occupons de prendre les décisions. Est-ce que c'est le bon cadre pour poser des questions à cet égard?

M. Lanctôt : Merci, sénateur. Je dirais que chaque directeur et chaque gestionnaire au sein de l'Administration du Sénat est responsable de veiller à ce que ses activités soient menées en optimisant les ressources. J'ai la responsabilité de m'assurer que le volet des finances est mené de manière efficace et que les objectifs de rendement sont atteints. En ce qui concerne la surveillance, il appartient au Comité de l'audit et de la surveillance d'effectuer ce type d'examen.

Le sénateur C. Deacon : Merci beaucoup.

La présidente : Je vais maintenant céder la parole à Mme Gignac, d'Ernst & Young.

Suzanne Gignac, associée, Certification, Ernst & Young s.r.l/S.E.N.C.R.L. : Je vais utiliser les résultats de l'audit que nous avons fourni, et je vais vous présenter une mise à jour de haut niveau sur ce que nous avons trouvé.

Nos services ont été retenus pour fournir une opinion sur les états financiers eux-mêmes, ce que nous avons fait. Le document sera signé une fois que les états financiers auront été approuvés. Les états financiers qui viennent de vous être expliqués concernent l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2022.

Nous produisons également un rapport si nous relevons des lacunes importantes en matière de contrôle à la suite de notre travail. Nous n'avons rien relevé, de sorte qu'il n'y a pas de rapport particulier à ce sujet.

Nous présentons ensuite nos résultats, et c'est ce que nous vous faisons maintenant. Si nous passons au sommaire — et je suis désolée de ne pas pouvoir vous dire précisément à quelle page il se trouve dans le document de 116 pages, mais c'est à la page 4 de notre rapport —, à gauche, nous avons les considérations importantes. Ce sont les éléments des états financiers sur lesquels nous nous sommes concentrés. Dans le rapport, nous avons fourni de l'information détaillée sur les procédures que nous avons appliquées pour nous familiariser avec ces éléments.

Underneath that, we have open items. Open items are very common, and they are what we would expect at this point in time. They are waiting to get approval, and then we will be able to sign off. We anticipate issuing what we call an “unmodified opinion,” which is a clean opinion. We do not have any concerns with the financial statements. We believe they are fairly presented in all material respects. Based on our review, we concur with the financial statement information and the note disclosure that management has provided. Our audit scope was presented earlier in the year in our strategy, and our work was done in line with that plan. We did indicate that materiality would be 2.5% of expenditures with the adjustments to the actuals that resulted in a materiality of \$2.9 million.

We believe the financial statements are appropriate and judgments that have been made on estimates are reasonable, and we had excellent cooperation from the Senate team. We have no material corrected or uncorrected differences.

I will move through to page 8 of our document, which speaks to fraud and error. We did not identify any fraud and error. We are responsible to consider that as part of our audit, and we do procedures specifically related to that. We have one uncorrected difference, which is not a new difference. It relates to tangible capital assets that were expensed in prior years rather than capitalized, so there is a difference that will continue until those would otherwise have been amortized had they originally been capitalized. The amount is not material. It's an understatement of tangible capital assets of 211 and an understatement of amortization of \$71,000 — not considered material. It does not impact our audit results.

I think that concludes my presentation.

The Chair: Thank you, Ms. Gignac. Does anyone have questions or comments?

Senator Loffreda: Thank you for the presentation. I would like to thank Senator Marshall for her presentation. Were there any significant or notable changes this year in the nature, extent or timing of the audit in comparison to other years?

Ms. Gignac: There was no significant change in the nature, extent or timing of our procedures other than that we did the work a little later in the year, primarily as a result of staffing issues on the Ernst & Young side.

En dessous, nous avons les points à régler. Il est très courant d'avoir des points à régler, et ils correspondent à ce que l'on peut attendre à ce stade. Il reste à les faire approuver, et nous pourrons ensuite les valider. Nous prévoyons d'émettre ce que nous appelons une « opinion non modifiée », c'est-à-dire une opinion sans réserve. Nous n'avons aucune inquiétude concernant les états financiers. Nous pensons qu'ils donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation. À l'issue de notre examen, nous approuvons la présentation des états financiers et des notes complémentaires fournies par la direction. L'étendue de notre audit a été présentée plus tôt dans l'année dans notre stratégie, et notre travail a été réalisé conformément à ce plan. Nous avons indiqué que le seuil de signification serait de 2,5 % des dépenses, et les ajustements apportés en fonction des chiffres réels ont donné lieu à un seuil de signification de 2,9 millions de dollars.

Nous pensons que les états financiers sont appropriés et que les jugements qui ont été faits sur les estimations sont raisonnables, et nous avons eu une excellente collaboration de la part de l'équipe du Sénat. Aucune anomalie corrigée ou non corrigée n'a été relevée.

Passons à la page 8 de notre document, qui traite des fraudes et des erreurs. Nous n'avons pas constaté de cas de fraude ou d'erreur. Dans le cadre de notre audit, il nous incombe de nous pencher sur cette question, et nous appliquons des procédures spécifiques à cet égard. Nous avons constaté une anomalie non corrigée qui n'est pas nouvelle. Elle concerne des immobilisations corporelles qui ont été passées en charges au cours des années précédentes au lieu d'être capitalisées, de sorte qu'il y a une différence qui subsistera jusqu'à ce que ces immobilisations aient été amorties si elles avaient été capitalisées à l'origine. Le montant n'est pas significatif. Il s'agit d'une sous-estimation des immobilisations corporelles de 211 000 \$ et d'une sous-estimation de la charge d'amortissement de 71 000 \$, ce qui n'est pas considéré comme significatif. Cela n'a pas d'incidence sur les résultats de notre audit.

Je pense que cela termine mon exposé.

La présidente : Merci, madame Gignac. Est-ce que quelqu'un a des questions ou des observations?

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie de votre exposé. J'aimerais remercier la sénatrice Marshall de sa déclaration également. Est-ce qu'il y a eu des changements importants ou notables cette année dans la nature, l'étendue ou le calendrier de l'audit par rapport aux autres années?

Mme Gignac : Il n'y a pas eu de changement notable dans la nature, l'étendue ou le calendrier de nos procédures, si ce n'est que nous avons effectué le travail un peu plus tard dans l'année, principalement en raison de problèmes de personnel du côté d'Ernst & Young.

The Chair: Are there any other comments or questions for the auditors?

Senator C. Deacon: Ms. Gignac, I asked this question in the Audit and Oversight Committee, and I think it's important. Could you speak to the best practices you bring to bear in fraud detection?

Ms. Gignac: Ernst & Young has invested over \$1 billion in technology related to data analytics. We obtain general ledger transactions from management, and then we perform specific procedures. We look for unusual transactions, like transactions that were processed through a source we wouldn't expect or processed by someone we wouldn't expect or where there is a significant lag between when it happened and when it was entered. We will look specifically at those transactions. We look for unusual words as well. Things like that. We leverage that analytics in order to do our fraud procedures.

The Chair: Colleagues, as I mentioned earlier, it is good practice for the senators to meet privately with their auditor following an audit. At this time, I would ask that we go in camera. I would request that all officials and staff please leave the meeting except for the representatives of Ernst & Young, senators and the recording secretary who will act as clerk for that part of the meeting.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Senator Marshall, could you please repeat the motion?

Senator Marshall: I move:

That the audited financial statements be approved and tabled in the Senate after CIBA has provided them to the Committee on Audit and Oversight for their assessment.

The Chair: Thank you, Senator Marshall. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. The motion is carried.

Item 3 is “Accessibility Plan and Program Transitions.” The next item concerns an update on the progress of the Senate Working Group on Accessibility, positioning the Senate to respond to the Accessible Canada Act. Mathieu Beauregard, Manager, Applications Development and Systems Integration, Information Services Directorate; Mélisa Leclerc, Director,

La présidente : Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions pour les auditeurs?

Le sénateur C. Deacon : Madame Gignac, j'ai posé cette question au Comité d'audit et de surveillance, et je pense que c'est important. Pourriez-vous nous parler des meilleures pratiques que vous mettez en œuvre pour la détection des fraudes?

Mme Gignac : Ernst & Young a investi plus de 1 milliard de dollars dans la technologie liée à l'analyse des données. Nous obtenons les transactions du grand livre général auprès de la direction, puis nous exécutons des procédures ciblées. Nous recherchons les transactions inhabituelles, comme les transactions traitées par une source ou par une personne auxquelles nous ne nous attendrions pas, ou les écarts importants entre le moment où elles ont eu lieu et celui où elles ont été saisies. Nous examinons particulièrement ces transactions. Nous recherchons également des mots inhabituels, par exemple. Nous tirons parti de ces analyses afin de réaliser nos procédures en matière de fraude.

La présidente : Chers collègues, comme je l'ai mentionné précédemment, il est de bonne pratique pour les sénateurs de rencontrer en privé leur auditeur après un audit. À ce stade, je demande que nous nous réunissions à huis clos. Je demande à tous les fonctionnaires et au personnel de bien vouloir quitter la séance, à l'exception des représentants d'Ernst & Young, des sénateurs et de la secrétaire de séance qui fera office de greffière pour cette partie de la séance.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

La présidente : Sénatrice Marshall, pouvez-vous répéter la motion?

La sénatrice Marshall : Je propose :

Que les états financiers audités soient approuvés et déposés au Sénat après que CIBA les aura transmis au Comité d'audit et de surveillance pour leur propre évaluation.

La présidente : Merci, sénatrice Marshall. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Je vous remercie. La motion est adoptée.

Le point 3, « Plan d'accessibilité et transition du programme », vise à faire le point sur les progrès réalisés par le groupe de travail du Sénat sur l'accessibilité. Il s'agit d'une mise à jour sur les progrès du groupe de travail du Sénat sur l'accessibilité dont le but est de faire en sorte que le Sénat soit en mesure de répondre à la Loi canadienne sur l'accessibilité. Nous

Communications Directorate; and Anne Burgess, Senior Parliamentary Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel are here with us as witnesses.

As usual, this presentation will be followed by time for questions.

[*Translation*]

Mr. Beauregard, you have a presentation for committee members.

Mathieu Beauregard, Manager, Applications Development and Systems Integration, Information Services Directorate: Thank you. In 2019, Parliament passed the Accessible Canada Act to make Canada a barrier-free country by January 1, 2040.

An estimated 6.2 million Canadians have a disability, highlighting the need to recognize, remove and prevent barriers to accessibility.

I'm pleased to be here this morning with my colleagues to present the Senate's first accessibility plan, prepared in accordance with the Accessible Canada Act, and to discuss its implementation.

This plan, which covers a three-year period from 2023 to 2025, was prepared by our working group on accessibility, which includes representatives from each Senate directorate.

We also received support from an accessibility consulting firm. The plan includes 34 objectives in the seven priority areas set out in the act.

These objectives were developed through a series of consultations with people with disabilities in the spirit of the "Nothing Without Us" strategy, which is a central component of the Accessible Canada Act.

First, we consulted Canadian organizations that represent people with disabilities. These organizations told us what was important to the people they represent.

Next, we wanted to know what people inside our organization thought about accessibility in the Senate, so we launched internal consultations, starting with an electronic questionnaire sent to all employees and senators, which was followed by one-on-one meetings with a number of people with disabilities in the Senate.

accueillons comme témoins Mathieu Beauregard, gestionnaire, Développement des applications et intégration des systèmes, Direction des services d'information; Mélisa Leclerc, directrice, Direction des communications; et Anne Burgess, conseillère parlementaire principale, Bureau du légiste et conseiller parlementaire.

Comme d'habitude, la déclaration liminaire sera suivie d'une période de questions.

[*Français*]

Monsieur Beauregard, vous avez une présentation pour les membres du comité.

Mathieu Beauregard, gestionnaire, Développement des applications et intégration des systèmes, Direction des services d'information : Merci. En 2019, le Parlement a adopté la Loi canadienne sur l'accessibilité pour faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici au 1^{er} janvier 2040.

On estime que 6,2 millions de Canadiens ont un handicap, ce qui fait ressortir la nécessité de reconnaître, d'éliminer et de prévenir les obstacles à l'accessibilité.

Je suis heureux d'être ici ce matin avec mes collègues pour vous présenter le premier plan d'accessibilité du Sénat, préparé conformément à la Loi canadienne sur l'accessibilité, et pour discuter de sa mise en œuvre.

Ce plan, qui couvre une période de trois ans, soit de 2023 à 2025, a été préparé par notre groupe de travail sur l'accessibilité composé de représentants de chaque direction du Sénat.

Une firme d'experts-conseils en accessibilité nous a aussi appuyés dans la démarche. Le plan comprend 34 objectifs répartis dans les sept domaines prioritaires énoncés dans la loi.

Ces objectifs ont été définis à la suite d'une série de consultations avec des personnes en situation de handicap menée dans l'esprit de la stratégie « Rien sans nous », qui est un élément central de la Loi canadienne sur l'accessibilité.

En premier lieu, nous avons consulté des organismes canadiens qui représentent des personnes en situation de handicap. Ces organismes nous ont parlé de ce qui était important pour les personnes qu'ils représentent.

Ensuite, nous avons voulu savoir ce que les gens à l'intérieur de notre organisation pensent de l'accessibilité au Sénat. Nous avons donc lancé des consultations internes, en commençant par un questionnaire électronique envoyé à tous les employés et sénateurs, qui a été suivi de rencontres individuelles avec plusieurs personnes en situation de handicap au Sénat.

Finally, we met with senators who agreed to share their perspective on accessibility with us. Our plan is scheduled to be released on December 1, just before the International Day of Persons with Disabilities.

Mélisa Leclerc, who is here with us, will now talk to you about implementing the plan, after which we can take your questions.

[English]

Mélisa Leclerc, Director, Communications Directorate, Senate of Canada: The leadership on the accessibility file will be transferred to the Communications Directorate. To fulfill these new services, I've requested one new FTE through the Main Estimates process.

The key function of this new role is listed in the briefing note. In a nutshell, this person would be responsible for overseeing the implementation of the plan; receiving, responding to and tracking feedback; acting as the point of contact for questions related to accessibility; leading the development of six trainings outlined in the plan; leading the mandatory consultation with persons with disabilities every year; developing an awareness strategy; preparing the annual progress reports as mandated under the Accessible Canada Act; and leading the creation of a future version of the plan. Every three years, this plan needs to be renewed.

I wanted to give you a heads-up of this request going through the Main Estimates process. Do you have any questions?

The Chair: Thank you. Are there any questions or comments, colleagues?

Senator Boyer: Thank you for that presentation. I want to note that November is Indigenous Disability Awareness Month. We were all sent pins. This is the pin for Indigenous disability. I wondered if that was considered in any of this work that has been done?

Mr. Beauregard: Thank you for the question. It was not specifically considered, but this is an ongoing process. We have to do consultations every year and adjust our plan accordingly. I will make sure that we consider this in the coming year.

Senator Boyer: Thank you.

Senator C. Deacon: Thanks very much for being here today. I wanted to understand, if I could, Ms. Leclerc, the rationale for having this managed by communications and not HR. I was really surprised by that. My concern on this particular issue comes from when we don't have leadership in one area, and I

Enfin, nous avons rencontré des sénateurs qui ont accepté de partager avec nous leur perspective sur l'accessibilité. On prévoit de publier notre plan le 1^{er} décembre prochain, soit juste avant la Journée internationale des personnes en situation de handicap.

Mélisa Leclerc, qui est ici avec nous, va maintenant vous parler de la mise en œuvre du plan et ensuite, on pourra répondre à vos questions.

[Traduction]

Mélisa Leclerc, directrice, Direction des communications, Sénat du Canada : La responsabilité du dossier de l'accessibilité sera transférée à la Direction des communications. Pour assurer ces nouveaux services, j'ai demandé un nouvel équivalent temps plein dans le cadre du processus du Budget principal des dépenses.

La fonction clé de ce nouveau rôle est décrite dans la note d'information. En bref, cette personne sera chargée de superviser la mise en œuvre du plan; de recevoir la rétroaction, d'y répondre et d'en assurer le suivi; d'agir en tant que premier point de contact pour les questions relatives à l'accessibilité; de diriger l'élaboration des six formations décrites dans le plan; de diriger le processus annuel de consultation obligatoire auprès des personnes en situation de handicap; d'élaborer une stratégie de sensibilisation; de préparer les rapports d'étape annuels exigés par la Loi sur l'accessibilité du Canada; et de diriger la création des futures versions du plan. Tous les trois ans, ce plan doit être renouvelé.

Je voulais vous signaler que cette demande passe par le processus du Budget principal des dépenses. Avez-vous des questions?

La présidente : Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires?

La sénatrice Boyer : Je vous remercie de votre exposé. Je tiens à souligner que novembre est le mois de la sensibilisation aux personnes handicapées autochtones. Nous avons tous reçu des épinglettes. Voici l'épinglette correspondante. Je me demandais si cela avait été pris en compte dans le travail qui a été fait.

Mr. Beauregard : Je vous remercie pour cette question. Cela n'a pas été spécialement pris en compte, mais il s'agit d'un processus continu. Nous devons faire des consultations chaque année et ajuster notre plan en conséquence. Je veillerai à ce que nous en tenions compte au cours de l'année à venir.

La sénatrice Boyer : Merci.

Le sénateur C. Deacon : Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui. J'aimerais comprendre, si possible, madame Leclerc, la raison pour laquelle ce dossier est géré par les Communications et non par les RH. J'ai été vraiment étonné d'apprendre cela. Ce qui me préoccupe en particulier, c'est que

look at PSPC, the work done on the entrances of East Block, and the new entrance is not accessible after a whole lot of work was just done. I find that surprising. The leadership of this, I would have expected, would have been in HR. If you could just speak to why. What was the thought process there?

Ms. Leclerc: We had a meeting, Mathieu and I, with the director of HR and we discussed the pros and the cons. Out of the 34 objectives of the plan, 20 impact directly or indirectly the Communications Directorate. Just think about the website, for example. Everything needs to be accessible, whether someone needs a screen reader or something like this. There are things that touch HR, pretty much all of the departments are impacted by this. Given that one of the biggest impacts is on the Communications Directorate, it was agreed we should probably lead this. Obviously, HR will have a big component. The awareness strategy, for example, is something we will work and enhance with HR on.

Mr. Beauregard led the consultation, but in most places, the accessibility file is not under HR. For example, on the House of Commons side, they created a secretariat and they have staff dedicated to this. In most departments, it's actually a separate secretariat or a specific entity reporting to the corporate sector, for example. It's the same for the Library of Parliament.

I also have the capacity within communications. I have a team of writers to write the annual report. I already have in place various tracking systems to track feedback. We're already responsible for public inquiries, the main phone line of the Senate comes to my admin. We already have experience in managing all these requests in a timely manner, tracking and reporting back, so we thought we could build on this experience. It's the same for leading the six trainings. For example, the anti-harassment policy was developed by HR in consultation with various departments, but my team built the actual training tailored to the Senate's specific needs. We did the same for the training on the delegation of financial authority. Finance developed the policy, but my team developed the training.

We think we can import some modules from various government and other departments and module them so they can be adapted to the Senate. This avoids hiring, for example, a consultant. The goal is to do as much as possible internally to avoid extra costs. We thought it could be a place where things could be aligned in an efficient way, but all directorates involved and HR will play a key role, that's for sure.

lorsque nous n'avons pas de leadership dans un domaine... Je pense à SPAC, aux travaux exécutés sur les entrées de l'édifice de l'Est et à la nouvelle entrée qui n'est pas accessible alors qu'on vient d'y faire des travaux considérables. Je trouve cela surprenant. Je m'attendais à ce que la direction de ce projet soit assurée par les RH. Pouvez-vous nous dire pourquoi? Quel a été le raisonnement?

Mme Leclerc : M. Beauregard et moi avons eu une réunion avec la directrice des RH et nous avons discuté des avantages et des inconvénients. Parmi les 34 objectifs du plan, 20 ont une incidence directe ou indirecte sur la Direction des communications. Il suffit de penser au site Web, par exemple. Tout doit être accessible. Par exemple, quelqu'un peut avoir besoin d'un lecteur d'écran. Il y a des éléments qui touchent les RH, et il y a des incidences sur pratiquement tous les services. Étant donné que la Direction des communications est l'une des plus touchées, on a convenu que nous devions probablement diriger ce projet. Évidemment, les RH joueront un rôle majeur. La stratégie de sensibilisation, par exemple, est une chose sur laquelle nous travaillerons et que nous améliorerons avec les RH.

M. Beauregard a mené la consultation, mais presque partout, le dossier de l'accessibilité ne relève pas des RH. Par exemple, du côté de la Chambre des communes, un secrétariat a été créé et du personnel y est affecté. Dans la plupart des ministères, il s'agit en fait d'un secrétariat distinct ou d'une entité spéciale qui relève des services généraux, par exemple. C'est la même chose pour la Bibliothèque du Parlement.

J'ai également la capacité, au sein des Communications. J'ai une équipe de rédacteurs pour la rédaction du rapport annuel. J'ai déjà mis en place divers systèmes de suivi pour suivre la rétroaction. Nous sommes déjà responsables des demandes de renseignements du public; la ligne téléphonique principale du Sénat passe par mon administration. Nous avons déjà l'expérience de la gestion de toutes ces demandes en temps voulu, du suivi et du compte rendu, et nous avons donc pensé que nous pouvions tirer parti de cette expérience. Il en va de même pour l'animation des six formations. Par exemple, la politique de lutte contre le harcèlement a été élaborée par les RH en consultation avec divers ministères, mais mon équipe a conçu la formation proprement dite en fonction des besoins propres au Sénat. Nous avons fait de même pour la formation sur la délégation des pouvoirs financiers. Le service des finances a élaboré la politique, mais mon équipe a conçu la formation.

Nous pensons que nous pouvons importer certains modules de divers ministères gouvernementaux et autres et les adapter au Sénat. Cela évite de faire appel à un consultant, par exemple. L'objectif est de faire le plus possible à l'interne pour éviter les coûts supplémentaires. Nous avons pensé que ce serait un bon endroit pour harmoniser les choses de manière efficace, mais toutes les directions concernées et les RH joueront un rôle clé, c'est certain.

Senator C. Deacon: Thank you. In terms of accountability, who holds responsibility for making sure that we make progress on this overall objective?

Ms. Leclerc: The accountability will be with the Communications Directorate, but ultimately, all directorates are responsible for the objectives they have signed up for in this plan. Those 34 objectives cannot be accountable if a department doesn't do it, but we will remind people. We will send a number of reminders. If something cannot be achieved, there will be some kind of rationale and we will need to report on it, so we will.

Senator Seidman: Thank you, Ms. Leclerc, for your presentation. I have to say that I am on the same page as Senator Deacon. I'm quite taken aback by the suggestion that this falls under Communications. I was a senator who was very involved in the original legislation of the Accessible Canada Act, and it did come to Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, Senator Munson and I met with stakeholders. We were very involved in amending this act and its implementation.

On the surface, I have trouble with this being a communications issue. It is certainly far more than a communications issue. When I look at the responsibilities of the new position, eight of the nine seem to me not to be communications at all. When you talk about overseeing the plan's implementation by monitoring progress on each directorate's deliverable, receiving and responding to tracking feedback, acting as the first point of contact for questions related to accessibility, the relationship and interaction with the disabilities community, preparing and publishing annual progress reports and leading mandatory consultations with persons with disabilities, I just have so much trouble seeing this as a communications enterprise. I find it very disappointing if that's what it all boils down to. It's far more than a communications enterprise. It's an action-oriented, proactive enterprise that the entire Senate must be involved in. If we mislead ourselves into thinking this is just a communications thing — I mean, it's not. I'm sorry, I really have trouble with that.

The Chair: Is there any response to this or is it just a comment being provided?

Mr. Beauregard: For the plan itself, I agree with you. We're looking at actions, and the plan has 34 objectives. Some are related to employment and are more human resources related, but they are in seven different priority areas that are very wide. We have things related to the build environment, where we will have actions and leadership from our PSD Directorate. There's a

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie. En ce qui concerne la responsabilité, qui est chargé de s'assurer que nous progressons vers cet objectif global?

Mme Leclerc : La responsabilité incombera à la Direction des communications, mais en fin de compte, toutes les directions sont responsables des objectifs auxquels elles se sont engagées dans ce plan. Ces 34 objectifs ne peuvent pas faire l'objet d'une reddition de comptes si un service ne le fait pas, mais nous allons le rappeler aux gens. Nous enverrons un certain nombre de rappels. Si quelque chose ne peut être réalisé, il y aura une sorte de justification et nous devrons en rendre compte, donc nous le ferons.

La sénatrice Seidman : Merci de votre exposé, madame Leclerc. Je dois dire que je pense comme le sénateur Deacon. Je suis assez étonnée par la possibilité que cela relève des Communications. Je suis une sénatrice qui a participé activement au projet de loi ayant mené à l'adoption de la Loi canadienne sur l'accessibilité. Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, de la science et de la technologie en avait été saisi, et le sénateur Munson et moi-même avions rencontré des intervenants. Nous avons beaucoup participé à la modification de cette loi et à sa mise en œuvre.

À première vue, j'ai du mal à croire qu'il s'agit d'une question de communication. C'est certainement bien plus qu'une question de communication. Lorsque j'examine les responsabilités du nouveau poste, il me semble que huit des neuf responsabilités ne relèvent pas du tout des communications. Lorsque vous parlez de superviser la mise en œuvre du plan en suivant les progrès accomplis par chaque direction, de recevoir la rétroaction, d'y répondre et d'en assurer le suivi, d'agir en tant que premier point de contact pour les questions relatives à l'accessibilité, de se charger des relations et des interactions avec la communauté des personnes en situation de handicap, de préparer et de publier les rapports d'étape annuels et de diriger le processus de consultation obligatoire auprès des personnes en situation de handicap, j'ai beaucoup de mal à voir cela comme une entreprise de communication. Je trouve cela très décevant si c'est à cela que tout se résume. C'est bien plus qu'une entreprise de communication. Il s'agit d'une entreprise proactive, orientée vers l'action, à laquelle le Sénat tout entier doit participer. Si nous nous trompons en pensant qu'il ne s'agit que d'une affaire de communication... D'après moi, ce n'est pas le cas. Je suis désolée, mais j'ai vraiment du mal à accepter cela.

La présidente : Est-ce qu'il y a une réponse à cela ou est-ce que c'est simplement un commentaire?

M. Beauregard : Pour le plan lui-même, je suis d'accord avec vous. Nous nous intéressons aux actions, et le plan comporte 34 objectifs. Certains sont liés à l'emploi et, donc, plutôt liés aux ressources humaines, mais ils sont regroupés dans sept domaines prioritaires différents qui sont très vastes. Nous avons des choses liées à l'environnement bâti, pour lesquelles

lot about information and communications technologies, which will involve ISD and Communications, who manages our website. Procurement is also involved for the procurement of accessible goods and services. Transportation is involved for our shuttle bus.

I think the role of communication — and the idea is to have what we call in French a *chef d'orchestre*, a leader who is able to make sure all the directorates deliver on their objectives to be able to track the feedback we receive from the public and make sure this is reflected in the actions we take.

As Senator Deacon mentioned, we needed to have one accountable organization, one person or one directorate that is accountable to make sure that all the work is performed. Looking at the different options that we have, it made more sense for us to move it to communications with the existing skill set that is there. But definitely, all the directorates, including ISD, which has a lot about technology and information technology, will be involved in the delivery of all of the objectives. It's a team effort, and everybody will be involved.

Senator Seidman: I appreciate what you're saying, but quite frankly, I think perception is reality, and I think this sends the wrong message. To have the leadership come from Communications on this file is wrong, in my opinion, even in terms of the message it sends to the public and to the Senate itself. It's the wrong message. So I'm sorry, I beg to disagree on this issue, and I think, frankly, that we ought to reconsider how we're going to organize the person responsible and the leadership responsible on such an absolutely critical file as accessibility. It's a big deal for the Senate, and we should treat it as a big deal.

Senator Marshall: Thank you very much. I echo Senator Deacon's and Senator Seidman's comments. I must say, when I was reading it last night — thank you for your material and the presentation — I was absolutely puzzled as to why it would be within Communications Directorate. Thinking about it last night, I thought, if I listed all the directorates of the Senate and said it couldn't go to human resources, which directorate should it go to, I would pick Communications last. I see this as Communications straying outside their area of expertise. I have the same problem as Senator Deacon and Senator Seidman. I just don't see it under Communications.

Senator Dawson: I'm going to flog a dead horse. My problem is how are we compatible with the House of Commons? As we go forward with the LTVP of building the old new Parliament,

c'est notre Direction des biens et services qui interviendra et assumera le leadership. Il y a beaucoup de choses liées aux technologies de l'information et des communications, qui impliqueront la Direction des services de l'information et la Direction des communications, qui gère notre site Web. La Direction de l'approvisionnement participe également pour l'acquisition de biens et de services accessibles. Le transport est également sollicité pour notre navette.

Je pense que le rôle de la communication... C'est l'idée d'avoir un chef d'orchestre, un leader qui est capable de s'assurer que toutes les directions atteignent leurs objectifs, de suivre les réactions que nous recevons du public, et de veiller à ce que les mesures que nous prenons en tiennent compte.

Comme l'a mentionné le sénateur Deacon, nous avions besoin d'une organisation, d'une personne ou d'une direction responsable de veiller à ce que tout le travail soit accompli. En examinant les différentes options qui s'offraient à nous, il nous a semblé plus logique de confier cette tâche aux Communications, avec l'ensemble des compétences existantes. Mais il est certain que toutes les directions, y compris la DSI, qui s'occupe beaucoup de technologies et de technologies de l'information, vont participer à la réalisation de tous les objectifs. C'est un effort d'équipe, et tout le monde va y participer.

La sénatrice Seidman : Je comprends ce que vous dites, mais très franchement, je pense que la perception correspond à la réalité, et je pense que cela envoie le mauvais message. Le fait que le leadership vienne des Communications dans ce dossier est une erreur, à mon avis, même en ce qui concerne le message que cela envoie au public et au Sénat lui-même. C'est un mauvais message. Alors je suis désolée, mais je ne suis pas d'accord sur cette question, et je pense, franchement, que nous devrions reconstruire la façon dont nous allons déterminer la personne responsable et la direction responsable d'un dossier aussi crucial que l'accessibilité. C'est un dossier important pour le Sénat, et nous devrions le traiter comme tel.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. Je rejoins les commentaires du sénateur Deacon et de la sénatrice Seidman. Je dois dire que, lorsque j'ai lu le document hier soir — je vous remercie d'ailleurs du matériel et de votre exposé —, je suis restée absolument perplexe quant à la raison pour laquelle ce projet devrait relever de la Direction des communications. En y réfléchissant hier soir, je me suis dit que si je devais choisir une autre direction que celle des ressources humaines pour ce dossier, la Direction des communications serait la dernière que je choisirais. Je considère que les Communications s'écartent de leur domaine d'expertise. J'ai le même problème que le sénateur Deacon et la sénatrice Seidman. Je ne vois tout simplement pas cela dans le giron des Communications.

Le sénateur Dawson : C'est peut-être un coup d'épée dans l'eau, mais mon problème est de savoir dans quelle mesure nous nous harmoniserons avec la Chambre des communes. Avec la

we will have common zones, we will have accessibility — Senator Deacon mentioned the East Block, obviously. Making new out of the old is always a little bit more difficult as far as accessibility is concerned, but LTV's plan is a joint project. I don't see, in what you're talking about, how to communicate with the House of Commons side. Two thirds or one third, give or take, of the new building will be shared. Obviously, the Welcome Centre will be a joint project with the library, the House and the Senate. Is there a plan?

If we're going to be doing it as a communications issue and they're doing it as a human resources issue, we might have a communication problem there. It's certainly nice to have good communication, but we should have some kind of plan about how we're doing it with the House of Commons. We see how our dependency on them for translation and all kinds of services can create major problems. As we go forward, since we have time for the future building, is there a plan for that?

Mr. Beauregard: Thank you for your question. It's a very good question. Actually, we do talk a lot with the House of Commons, the library and Parliamentary Protective Service. We meet every two weeks and we build our plans in consultation with one another, especially to make sure we are aligned on things like interpretation and anything that is related to broadcasting technology, and also with the three parliamentary partners universal accessibility working group that is in place, which has members from the Senate, House of Commons, library, PPS and PSPC. The Senate is already represented on those committees and is working hand-in-hand with the House of Commons and our parliamentary partners.

We aim to deliver a common solution and make sure that we are aligned with our objectives and what we deliver in terms of accessibility.

Senator Dawson: We don't see it reflected in the document. It's not mentioned in any way, shape or form in the document that there is this dialogue with the House and the library and, obviously, PSPC. I think it should be addressed so that we start realizing that we will be sharing. We're now a kilometre away, and we don't really have any commonality with the House of Commons, but we will have. I won't be here, but you will have much more sharing in the future, and we should start planning for it, including in documents.

réalisation de la vision et du plan à long terme pour la Cité parlementaire — la construction du vieux nouveau parlement — nous aurons des zones communes, et il y aura l'accessibilité... Le sénateur Deacon a mentionné l'édifice de l'Est, évidemment. Il est toujours un peu plus difficile de faire du neuf avec du vieux, en ce qui concerne l'accessibilité, mais la vision et le plan à long terme forment un projet commun. Je ne vois pas, dans ce dont vous parlez, comment établir une communication avec le côté de la Chambre des communes. C'est deux tiers ou un tiers environ du nouveau bâtiment que nous utiliserons en commun. De toute évidence, le centre d'accueil est un projet conjoint avec la Bibliothèque, la Chambre et le Sénat. Est-ce qu'il y a un plan?

Si nous abordons cet enjeu sous l'angle des communications et qu'eux le font sous l'angle des ressources humaines, nous pourrions avoir un problème de communication. C'est certainement une bonne chose d'avoir de bonnes communications, mais nous devrions avoir un plan quelconque de la façon dont nous procéderons avec la Chambre des communes. Nous voyons que notre dépendance à leur égard pour la traduction et toutes sortes de services peut créer des problèmes majeurs. Puisque nous avons du temps pour le futur bâtiment, existe-t-il un plan à cet égard?

M. Beauregard : Je vous remercie pour votre question. C'est une très bonne question. En fait, nous discutons beaucoup avec la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement et le Service de protection parlementaire. Nous tenons des rencontres toutes les deux semaines et nous élaborons nos plans en nous consultant mutuellement, particulièrement pour nous assurer que nous nous entendons sur des aspects comme l'interprétation et tout ce qui a trait à la technologie de la radiodiffusion. Nous nous entretenons également avec les trois groupes de travail parlementaires sur l'accessibilité universelle, dont les membres proviennent du Sénat, de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement, du Service de protection parlementaire et de Services publics et Approvisionnement Canada. Le Sénat est déjà représenté au sein de ces comités et il travaille conjointement avec la Chambre des communes et ses partenaires parlementaires.

Notre objectif est de parvenir à une solution commune et de nous assurer que nos objectifs et nos mesures sur le plan de l'accessibilité concordent avec ceux des autres entités.

Le sénateur Dawson : Nous ne voyons cela nulle part dans le document. Il n'est aucunement mentionné qu'il y a des discussions avec la Chambre, la Bibliothèque et, bien sûr, SPAC. Je crois qu'il faudrait l'indiquer afin que nous comprenions qu'il y aura un partage. Nous travaillons maintenant à un kilomètre du Parlement, et nous ne partageons rien avec la Chambre des communes, mais cela va changer. Je ne serai plus ici à ce moment-là, mais comme il y aura un bien plus grand partage dans l'avenir, nous devrions commencer à planifier en fonction de cela, notamment dans les documents.

Ms. Leclerc: I do have an employee dedicated to the LTV file, Chantale Lamarche. She reports to both me and Josée Labelle at PSD, and we are heavily involved in reviewing the schematic design of the visitor centre. Some of these issues were already brought up, and we're already in discussion with the House on these in collaboration with the PSD department.

Senator Quinn: I have to share the views of my colleagues that have spoken already, and I say that from my background in a more public sector type of employment. I found it unusual that this type of function would be in communications. I also say that from my experience in departments. Where does the occupational health and safety, or OSH, function reside in the Senate? Who is the central point for OSH? Is that Communications Directorate? Because accessibility and occupational health and safety are arguably quite linked. When somebody asks who is in charge of accessibility in the Senate and we say Communications, right away what comes to my mind is window dressing — because we do exist in a political environment. We need to be careful of that because of the type of institution we are.

I look to HR in the organizations I run to be the person who coordinates activities around things such as accessibility. It worries me when one of the arguments is, "I've got the resources here to prepare the report and to do this and that." You have those resources, and I would think that you don't operate in a silo but in a cooperative, horizontal manner. I would think that those reports would be produced in your area in collaboration with the HR folks who should be responsible for accessibility, as they are for OSH.

I just wanted to share that because I found the comments of my colleagues very relevant. We need to reflect on that in terms of what the public face is.

[*Translation*]

The Chair: Do you have anything to add, Mr. Beauregard?

[*English*]

Mr. Beauregard: I'll just add that an important portion of the plan is the employee-employer relationship, and that works with occupational health and safety. When we look at the barriers and the work that has to be done, it really exceeds that. There are a lot of objectives and work that need to be done on the information. We publish over 10 million words on our website every year, and we produce a lot of video — 1,500 hours every year — so there is a big broadcasting aspect under Communications. We have to ensure that all that information is

Mme Leclerc : Nous avons une employée qui se consacre au dossier de la vision et du plan à long terme. Il s'agit de Chantale Lamarche. Elle relève de moi-même et de Josée Labelle à la Direction des biens et services. Nous participons largement à l'examen de la conception schématique du centre des visiteurs. Nous avons déjà soulevé certaines de ces questions, et nous sommes déjà en train d'en discuter avec la Chambre, en collaboration avec la Direction des biens et services.

Le sénateur Quinn : Je partage le point de vue de mes collègues qui ont déjà pris la parole, et je dis cela parce que j'ai occupé des emplois dans le secteur public. Je trouve inhabituel que ce soit les Communications qui s'occupent de cette fonction. Je dis cela en m'appuyant également sur mon expérience de travail au sein de divers ministères. Qui est responsable de la fonction de santé et sécurité au travail, la SST, au Sénat? Qui est le point de contact central relativement à la SST? Est-ce la Direction des communications? L'accessibilité est très liée à la santé et sécurité au travail. Lorsqu'une personne demande qui est responsable de l'accessibilité au Sénat et que nous répondons que c'est la Direction des communications, on pense immédiatement que c'est une façade, car nous évoluons dans un cadre politique. Nous devons être prudents en raison du type d'institution que nous sommes.

À mon sens, au sein d'une organisation, c'est le service des ressources humaines qui coordonne les activités relatives à des aspects comme l'accessibilité. Cela m'inquiète quand on me dit « nous avons les ressources pour préparer un rapport et pour faire ceci et cela. » Vous avez ces ressources et j'aimerais croire que vous ne travaillez pas en vase clos, mais plutôt d'une manière coopérative et horizontale. J'aimerais croire que ces rapports sont préparés en collaboration avec les gens des ressources humaines, qui devraient être responsables de l'accessibilité, de la même façon qu'ils sont responsables de la SST.

Je voulais faire ce commentaire, car j'ai trouvé les propos de mes collègues très pertinents. Nous devons réfléchir à cela au regard de notre image publique.

[*Français*]

La présidente : Avez-vous un commentaire à ajouter, monsieur Beauregard?

[*Traduction*]

M. Beauregard : J'ajouterais qu'une importante partie du plan est la relation employeur-employé, et elle est liée à la santé et sécurité au travail. Lorsqu'on examine les obstacles à l'accessibilité et le travail qui doit être effectué, on constate que nos responsabilités sont bien plus vastes. Une grande partie de nos objectifs et de notre travail concerne l'information. Nous publions plus de 10 millions de mots dans notre site Web chaque année et nous produisons de nombreuses vidéos — 1 500 heures tous les ans — alors la radiodiffusion constitue un aspect

accessible to Canadians. There are recommendations for employees. It's a big part of accessibility, but it is for all Canadians and for the entire Senate to be accessible to the Canadian public.

Senator Quinn: I have a comment more than anything. I don't disagree with the importance of those communications and the 10 million words. I'm not suggesting that won't continue to be done by Communications. However, it will be done in collaboration with a function that really has — or should have — the oversight responsibility for things like accessibility and OSH. With accessibility, there will be OSH components. So I think we need to think very carefully.

My supplemental question is about the interactions with the House. Where do they see accessibility? Are they placing it in their communication area?

Mr. Beauregard: The House of Commons, as far as I understand it, is creating an accessibility secretariat in their organization, so I think it will be a separate entity. I'm not sure under which branch this would fall, but I don't think it's under human resources.

On the Library of Parliament side, a year or even a year and a half ago, they created a position for a coordinator on accessibility, and that person is responsible for the file. We have been working closely with her. Her position is not under human resources. She is reporting to the corporate sector to the director general. I'm on several committees of practices in the federal government. In some places, it is under human resources, but that is not the case everywhere. There are a lot of places where it falls under the corporate sector. Sometimes it will fall under the building services sector for a facility. It's different from one place to another.

Senator Moodie: I just wanted to ask a question or maybe point out what I see as a deficiency or potential area of improving this plan. We talk about where this oversight responsibility should sit, and I fully agree with my colleagues on this. You mention this will need to be an all-of-Senate approach, and that is certainly one of the more difficult sides of this plan. How do we ensure it is carried through, that there is accountability and that we are measuring performance of this program? I'm not seeing a lot of measurement here. You talk about feedback and tracking. These are good words but not specific enough for me when I think about how we will evaluate this at the appropriate times and intervals.

important du travail de la Direction des communications. Nous devons nous assurer que toute cette information est accessible aux Canadiens. Il y a des recommandations à l'intention des employés. Cet aspect joue un grand rôle sur le plan de l'accessibilité. Nous produisons tout cela pour les Canadiens, afin que le Sénat soit accessible au public canadien.

Le sénateur Quinn : J'ai surtout un commentaire à formuler. Je ne conteste pas l'importance des communications et de ces 10 millions de mots. Je ne laisse pas entendre que les Communications ne continueront pas d'effectuer ce travail. Toutefois, ce travail sera effectué en collaboration avec une entité qui a — ou devrait avoir — une responsabilité de surveillance à l'égard des aspects comme l'accessibilité et la SST. L'accessibilité implique des éléments de la SST. Alors, nous devons être très prudents.

Mon autre question concerne les échanges avec la Chambre. Quelle entité s'occupe de l'accessibilité à la Chambre? Est-ce que ce sont les Communications?

M. Beauregard : La Chambre des communes, d'après ce que je sais, est en train de mettre sur pied un secrétariat à l'accessibilité, alors, je pense qu'il s'agira d'une entité distincte. Je ne sais pas de quelle direction il relèvera, mais je ne crois pas que ce sera la Direction des ressources humaines.

En ce qui a trait à la Bibliothèque du Parlement, il y a un an, ou même un an et demi, elle a créé un poste de coordonnateur de l'accessibilité, et c'est cette personne qui est responsable de ce dossier. Nous travaillons en étroite collaboration avec elle. Son poste ne relève pas de la Direction des ressources humaines. Elle relève du directeur général du Secteur des services généraux. Je siège à plusieurs comités au sein du gouvernement fédéral, et je peux vous dire qu'à certains endroits, cette responsabilité relève des Ressources humaines, mais ce n'est pas le cas partout. Dans bien des endroits, cette responsabilité appartient au secteur des services généraux. Parfois, elle relève du service des immeubles. C'est différent d'un endroit à l'autre.

La sénatrice Moodie : Je voulais simplement poser une question ou peut-être souligner ce que je considère être une lacune ou un élément qui pourrait être amélioré dans le plan. Nous nous demandons de quelle entité devrait relever cette responsabilité de surveillance, et je suis tout à fait d'accord avec mes collègues à ce sujet. Vous avez mentionné qu'il faut adopter une approche visant l'ensemble du Sénat, et c'est certes l'un des éléments les plus complexes de ce plan. Comment peut-on nous assurer que ce plan soit mené à bien, qu'il y ait une reddition de comptes et que nous mesurions le rendement? Je ne vois pas beaucoup de mesures du rendement dans ce plan. Vous parlez de rétroaction et de suivi. Vous utilisez de bons termes, mais ils ne m'indiquent pas assez précisément comment nous allons évaluer ce plan ni à quels moments et à quelle fréquence nous allons le faire.

Can you expand on what your plan is for performance measure of this program? Really, it comes back to whether Communications is going to be able to do this kind of function.

Mr. Beauregard: Thank you for the question. There is a feedback component attached to this initiative. All the feedback we will receive internally and externally will be tracked.

We need to provide a response. We have obligations under the law to report on that feedback in our annual report. This is all very well described and explained in the regulations under the Accessible Canada Act. This is going to be something we plan for Communications to accomplish. They are already taking feedback from the public. We already have the tools in place to do so.

In terms of tracking the progress of the plan, again, we have to submit an annual report. We have 34 objectives. Some are very simple and can be easily done and others are little projects in and of themselves. Through the existing processes we have in place to track progress on projects, we will be able to ensure that each of the projects is delivered, and we will include in our annual plan all the information on how they were delivered. If there is anything like why it was late or if we are ahead on anything and why it is so, this is part of what we have to say in the annual report.

Senator Loffreda: Two key words: We're talking about responsibility, but it's more "lead" and "support." To defend your side, there is no doubt that Communications and the support that Communications Directorate will bring here is a key success factor. But I do agree with my colleagues that the optics on this with respect to the public is not ideal. Our primary concern is not communicating proper elements, issues or concerns, it's getting it done. HR may have confidential information with respect to who needs the access and what the numbers are, so why wasn't a co-lead or anything of that nature considered? Are you comfortable working with HR despite the fact they may have numerous confidential files that would require more access or affect the project we are working on?

I don't disagree that your role is critical. We all know that. But you're a support division within the Senate, and so the co-lead would have been ideal in this situation — or maybe just give HR the lead. You would also be responsible, but they would be the lead on this.

Pouvez-vous nous dire comment vous avez prévu de mesurer le rendement de ce plan? Essentiellement, il s'agit de déterminer si les Communications seront en mesure d'assumer cette fonction.

M. Beauregard : Je vous remercie pour votre question. Cette initiative comprend de la rétroaction. Nous ferons le suivi de tous les commentaires que nous recevrons, qu'ils proviennent de l'interne ou de l'extérieur.

Nous devons fournir une réponse. La loi nous oblige à faire état dans notre rapport annuel de la rétroaction que nous obtenons. Tout cela est très bien décrit et expliqué dans le règlement d'application de la Loi canadienne sur l'accessibilité. Nous avons prévu que les Communications se chargeront de cette tâche. Étant donné que les Communications reçoivent déjà les commentaires du public, elles ont déjà les outils nécessaires pour le faire.

Pour ce qui est de suivre la progression de la mise en œuvre du plan, je le répète, nous devons présenter un rapport annuel à ce sujet. Nous avons 34 objectifs. Certains sont très simples et peuvent être facilement réalisés, tandis que d'autres sont des petits projets en soi. Grâce aux processus existants qui servent à suivre la progression des projets, nous serons en mesure de veiller à ce que chacun des projets soit mené à bien, et nous inclurons dans notre plan annuel toute l'information concernant la façon dont ils ont été réalisés. Si un projet a du retard ou si un projet est en avance, nous en donnerons les raisons dans le rapport annuel.

Le sénateur Loffreda : Il y a deux mots clés. Nous parlons de responsabilité, mais il s'agit davantage de « diriger » et « d'appuyer ». Pour défendre votre point de vue, je dois dire que le soutien qu'offrira la Direction des communications sera l'une des clés du succès. Je suis toutefois d'accord avec mes collègues que la perception du public à ce sujet n'est pas idéale. Notre principale préoccupation n'est pas de communiquer les éléments, les questions ou les inquiétudes qui s'imposent, c'est plutôt d'accomplir le travail. Les Ressources humaines détiennent sans doute des renseignements concernant les personnes qui doivent avoir accès aux dossiers et elles connaissent les chiffres, alors pourquoi n'a-t-on pas envisagé une co-direction ou quelque chose du genre? Êtes-vous à l'aise de travailler avec les Ressources humaines malgré le fait qu'elles détiennent des dossiers confidentiels auxquels l'accès doit être élargi ou qui ont une incidence sur le projet sur lequel nous travaillons?

Je conviens que votre rôle est essentiel. Nous le savons tous. Vous êtes une direction qui offre un soutien au Sénat, donc, la co-direction aurait été idéale dans cette situation, ou peut-être que les rênes auraient tout simplement pu être confiées aux Ressources humaines. Vous auriez aussi une responsabilité, mais la Direction des ressources humaines serait le principal responsable.

Ms. Leclerc: Maybe we should have clarified this at the beginning that the position will be called “accessibility officer,” not Communications Directorate or labelled that. The external face, the position, is called “accessibility officer.” It is the point of contact and appears on the external website, for example, or the report. In terms of HR, if there is some confidentiality, my team is sometimes involved and we have access. It is made clear that the documents are properly labelled, but if the items that we are raising would be led by HR, if this is an HR matter that pertains to a confidential file, it would be entirely led by HR. Our role would be to make sure that whatever is raised is addressed in time and it goes in the final report. Whatever can be made public in the report, we table in Parliament. I would say everyone is a co-lead. HR is definitely a key partner. From a legal perspective, legal plays a key role in this file.

Senator Loffreda: So it's just optics; it's window dressing. I think you understand that. Not to take away from your responsibility, which is a key success and actor on this file.

Senator C. Deacon: One of the things I felt was missing from the plan was any note of the fact that we should be reviewing our rules, practices and procedures for places where they're not serving the objective of this plan and this work. Certainly, when we were looking at some of the rules related to the diversity inclusion report, we found that there were places where that issue was not well covered. I think it's something for us to consider and include in the plan that we report on our rules, practices and procedures to make sure that they are as inclusive as it relates to mobility issues.

Senator Marshall: You gave us a lot of briefing material to read with the manual, and I'm drawing on my estimates subcommittee experience. Usually when there is a document like that, it goes to a subcommittee for their review before it goes to CIBA. Did this go to a subcommittee of CIBA before it came here?

Ms. Leclerc: It went to steering, Senator Marshall.

Senator Marshall: Okay, but not HR, though.

Ms. Leclerc: No.

Senator Marshall: Okay. Thank you.

Mme Leclerc : Nous aurions peut-être dû préciser au début que le titre de ce poste sera « agent d'accessibilité ». Nous n'indiquerons pas que la Direction des communications est le responsable. Le titre du poste en tant que tel sera « agent d'accessibilité ». C'est la personne-resource qui sera indiquée dans notre site Web externe, par exemple, ou dans le rapport. En ce qui a trait aux Ressources humaines, lorsqu'il y a des dossiers confidentiels, on a parfois recours à mon équipe et on nous donne l'accès. Il est clair que les documents sont correctement identifiés, mais si la question que nous soulevons relève des Ressources humaines et qu'elle concerne un dossier confidentiel, le travail serait entièrement effectué par les Ressources humaines. Notre rôle consisterait à veiller à ce que la question soit traitée en temps opportun et qu'on en fasse état dans le rapport final. Toute l'information qui peut être rendue publique figure dans le rapport que nous déposons au Parlement. Je dirais que tout le monde a une co-responsabilité. Les Ressources humaines sont certes un partenaire clé. D'un point de vue juridique, les services juridiques jouent également un rôle clé dans ce dossier.

Le sénateur Loffreda : Donc, c'est seulement une apparence, une façade. Je crois que vous le comprenez. Je ne veux rien enlever à votre responsabilité, qui est essentielle à la réussite dans ce dossier.

Le sénateur C. Deacon : Un élément qui manque dans le plan selon moi, c'est un passage indiquant que nous devrions examiner les règles, les pratiques et les procédures lorsqu'elles ne permettent pas d'atteindre l'objectif de ce plan et de ce travail. Lorsque nous avons étudié certaines des règles dans l'optique de l'inclusion de la diversité, nous avons constaté qu'elles étaient lacunaires sur ce plan. Je crois que nous devrions envisager d'inclure cela dans le plan, à savoir examiner nos règles, pratiques et procédures pour nous assurer qu'elles traitent de façon satisfaisante des questions de mobilité.

La sénatrice Marshall : Vous nous avez donné tout un document d'information à lire. À ce sujet, je vais m'appuyer sur mon expérience au sein du Sous-comité du budget des dépenses. Habituellement, un tel document est examiné d'abord par un sous-comité avant d'être soumis au comité principal. Est-ce que ce document a été examiné par un sous-comité de notre comité avant qu'il ne soit présenté?

Mme Leclerc : Le comité de direction l'a examiné, sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : D'accord, mais les Ressources humaines ne l'ont pas examiné par contre.

Mme Leclerc : Non.

La sénatrice Marshall : D'accord. Merci.

The Chair: Are there any other questions or comments on this issue? If not, we are asked to approve the accessibility plan that was presented. That's the first thing.

[*Translation*]

Mathieu, I know that you've done a lot of work on this in the last year and that it wasn't part of your duties. Thank you for taking the time to put the team together and for doing all the work associated with this extremely important issue for the Senate.

Second, there is everything related to the Senate's compliance as an employer and as an example that we must set for Canadians. This is extremely important.

Third, in terms of the recommendation made to us by the people in charge of the file, they are part of the Senate's operations and have the ability to tell us who is able to do the work at this time. I have a lot of respect for employees when they make recommendations to us, because they are the ones at the heart of the operations. As senators, we are not.

I heard the comments about the fact that the directorate that should be leading the charge on this is human resources. I think that at this point in time, for us, it's important that this be put in place. If there are adjustments to be made in the future, they should be made at the appropriate time.

That's my comment, based on what I heard this morning. Our job is to approve the accessibility plan.

[*English*]

May I have a mover for the following motion:

That the Senate 2023-2025 Accessibility plan be approved.

Senator Saint-Germain moves the motion.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? The motion is carried.

[*Translation*]

Thank you very much, Mélisa. Thank you very much, Mathieu and Anne.

We'll move on to item 4. Our next item this morning is a service level agreement with the House of Commons for software, support and dissemination. We have with us David Vatcher, Director of Information Services at the Information Services Directorate, and Marie-Jules Morris Bourgoin, Senior

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires à ce sujet? S'il n'y en a pas, nous allons approuver le plan d'accessibilité qui nous a été présenté, comme on nous a demandé de le faire. Voilà la première chose.

[*Français*]

Mathieu, je sais que vous avez beaucoup travaillé sur ce dossier dans la dernière année et que cela ne faisait pas partie de vos fonctions. Je vous remercie d'avoir pris le temps de constituer l'équipe et d'avoir fait tout le travail associé à ce dossier extrêmement important pour le Sénat.

Deuxièmement, il y a tout ce qui est lié à la conformité du Sénat comme employeur et comme exemple qu'on doit donner aux Canadiens. C'est extrêmement important.

Troisièmement, quant à la recommandation qui nous est faite par les gens chargés du dossier, ceux-ci font partie des opérations du Sénat et ont la capacité de nous dire qui est en mesure de faire le travail à l'heure actuelle. J'ai beaucoup de respect pour les employés lorsqu'ils nous font des recommandations, car ce sont eux qui sont au cœur des opérations. Nous ne le sommes pas, en tant que sénateurs.

J'ai entendu les commentaires relativement au fait que la direction qui devrait mener la charge sur ce dossier est celle des ressources humaines. Je pense qu'à l'heure actuelle, pour nous, il est important que ce soit mis en place. S'il y a des ajustements à faire à l'avenir, il faudrait le faire au moment opportun.

C'est mon commentaire, à la suite de ce que j'ai entendu ce matin. Notre travail est d'approuver le plan d'accessibilité.

[*Traduction*]

Quelqu'un peut-il proposer la motion suivante :

Que le plan d'accessibilité 2023-2025 du Sénat soit approuvé.

La sénatrice Saint-Germain propose la motion.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion? La motion est adoptée.

[*Français*]

Merci beaucoup, Mélisa. Merci beaucoup, Mathieu et Anne.

Nous passons au point n° 4. Notre prochain point ce matin concerne un accord de niveau de service avec la Chambre des communes pour les logiciels, le soutien et la diffusion. David Vatcher, directeur des services d'information, Direction des services d'information et Marie-Jules Morris Bourgouin,

Advisor of Information Services Directorate Business Planning at Information Services. Colleagues, as usual, the presentation will be followed by a question period.

Mr. Vatcher: This briefing note is annual in nature and serves to express cost changes related to our five-year agreement with the House of Commons, which will expire on March 31, 2024. The nature of the agreement with our parliamentary partner includes contracts where the Senate benefits from volume reductions achieved through various agreements that the House of Commons establishes with external partners.

That is why our briefing note is being presented on that date. However, discussions are held throughout the year with our colleagues in the House of Commons in order to follow up on various issues and renewals. The increase for the current year is explained in detail. It will be funded through a budget reallocation, and no additional funding is requested. I would be happy to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, David. Are there any questions for David? There aren't. Thank you very much. If there are no questions, is there a senator willing to move the following motion:

That the Senate Administration be authorized to enter into a main service level agreement between the Senate and the House of Commons for a total of \$2,152,711 for the 2022-23 fiscal year.

Do I have a mover? Senator Moodie moves the motion. Honourable senators, is it your pleasure to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Motion carried.

Thank you very much, David. I understand that you'll be assisting us with the next two items as well.

Item 5 has already been addressed and approved.

Item 6 relates to the service level agreement with Shared Services Canada for landlines. David's presentation will be followed by our questions.

Mr. Vatcher: Thank you. As you just mentioned, Madam Chair, this is a four-year agreement with Shared Services Canada and Bell Canada for fixed line phone services for the offices. The amount we are presenting shows significant reductions over the previous five years, thanks to the Cut the Cord program launched in 2020.

conseillère principale, Planification des activités des services d'information, Services d'information, sont avec nous. Chers collègues, comme d'habitude, la présentation sera suivie d'une période de questions.

M. Vatcher : Cette note d'information est de nature annuelle et sert à exprimer les changements de coût relatifs à notre entente quinquennale avec la Chambre des communes qui prendra fin le 31 mars 2024. La nature de l'entente avec notre partenaire parlementaire inclut des contrats où le Sénat profite de réductions de volume obtenues grâce à différentes ententes que la Chambre des communes établit avec des partenaires externes.

C'est ce qui explique pourquoi notre note d'information est présentée à cette date. Par contre, des discussions ont lieu tout au long de l'année avec nos collègues de la Chambre des communes afin de faire des suivis sur différents sujets et renouvellements. L'augmentation pour l'année en cours y est expliquée en détail. Elle sera financée au moyen d'une réallocation budgétaire et aucun financement supplémentaire n'est réclamé. Je suis prêt à répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup, David. Y a-t-il des questions pour David? Il n'y en a pas. Merci beaucoup. S'il n'y a pas de questions, est-ce qu'un sénateur accepte de proposer la motion suivante :

Que l'Administration du Sénat soit autorisée à conclure une entente de niveau de service principal entre le Sénat et la Chambre des communes pour un montant total de 2 152 711 \$ pour l'exercice 2022-2023.

AI-je un proposeur? La sénatrice Moodie propose la motion. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée.

Merci beaucoup, David. Je crois comprendre que vous nous assisterez également pour les deux prochains points.

Le point n° 5 a déjà été traité et approuvé.

Le point n° 6 porte sur l'accord de niveau de service avec Services partagés Canada pour les lignes téléphoniques fixes. La présentation de David sera suivie de nos questions.

M. Vatcher : Merci. Comme vous venez de le dire, madame la présidente, il s'agit d'une entente avec Services partagés Canada et Bell Canada d'une durée de quatre ans pour des services de téléphonie fixe pour les bureaux. Le montant que nous vous présentons montre d'importantes réductions par rapport aux cinq années précédentes, grâce au programme Cut the Cord entamé en 2020.

The Senate has been subscribing to this service for about 30 years. The contract is very flexible and allows us to add or remove lines on a monthly basis without penalty. In the next few weeks, I hope, ISD will propose a plan to replace this aging technology with a less expensive solution. This answers a question asked earlier this morning by Senator Deacon. This contract will continue to be funded by ISD, and no additional funding is requested.

The Chair: Are there any questions for David? Can I have a mover for the following motion:

That the Senate Administration be authorized to enter into a sole-source contract for fixed-line telephone services provided to the Senate under a four-year agreement with Shared Services Canada valued at \$1,040,700.

Do I have a mover? Senator Boyer moves the motion. Honourable senators, is it your pleasure to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The motion is carried.

[*English*]

Item 7 is an update on the public accounts for fiscal year 2021-22. This item is for information only. Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate is back for this update.

[*Translation*]

Mr. Lanctôt: Honourable senators, I will provide the highlights of the Senate's financial information that forms part of the Public Accounts of Canada for the fiscal year-end of March 31, 2022. They were tabled in Parliament on October 27.

The Senate's financial results show that the Senate spent \$12.8 million less in the 2021-22 fiscal year than it received in voted authorities, \$79.1 million. All unused Senate appropriations remain in the consolidated revenue fund, and surplus Senate appropriations are not carried forward to the next fiscal year.

The main reason for this budget surplus is the lower than planned level of activity due to the federal election and the global pandemic.

Le Sénat souscrit à ce service depuis environ 30 ans. Le contrat est très flexible et nous permet d'ajouter ou de retirer des lignes sur une base mensuelle, et ce, sans pénalité. D'ici quelques semaines, je l'espère, la DSI vous proposera un projet de remplacement de cette technologie vieillissante par une solution moins coûteuse. Cela répond à une question posée plus tôt ce matin par le sénateur Deacon. Ce contrat continuera d'être financé par la DSI et aucun financement supplémentaire n'est demandé.

La présidente : Y a-t-il des questions ou commentaires pour David? Puis-je avoir quelqu'un pour proposer la motion suivante :

Que l'Administration du Sénat soit autorisée à conclure un contrat à fournisseur unique pour les services téléphoniques de ligne fixe fournis au Sénat dans le cadre d'un accord directeur avec Services partagés Canada pour quatre ans et d'une valeur de 1 040 700 \$.

Ai-je un proposeur? La sénatrice Boyer propose la motion. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée.

[*Traduction*]

Le point 7 est une mise à jour sur les comptes publics pour l'exercice 2021-2022. Elle vise uniquement à nous fournir des renseignements. Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, Direction des finances et de l'approvisionnement, est de retour pour cette mise à jour.

[*Français*]

M. Lanctôt : Honorables sénateurs et sénatrices, je vais fournir les faits saillants de l'information financière du Sénat qui fait partie des Comptes publics du Canada pour la fin de l'exercice financier du 31 mars 2022. Ceux-ci ont été déposés au Parlement le 27 octobre dernier.

Les résultats financiers du Sénat révèlent que le Sénat a dépensé 12,8 millions de dollars de moins pendant l'exercice 2021-2022 que ce qui avait été reçu en matière d'autorisations votées, soit 79,1 millions de dollars. L'ensemble des crédits inutilisés du Sénat demeure dans le Trésor et les crédits parlementaires excédentaires du Sénat ne sont pas reportés à l'exercice suivant.

La principale raison de ce surplus budgétaire est liée au niveau d'activité plus faible que planifié en raison des élections fédérales et de la pandémie mondiale.

[English]

The senators and House Officers achieved a surplus of \$8.5 million due to the actual number of senators during the fiscal year being lower than the number budgeted in the Main Estimates and the reduced level of activity due to the pandemic. For the same reason, the Senate committees and International and Interparliamentary Affairs has spent \$3.2 million less than budgeted.

As for the administration, a \$2.1 million surplus was achieved due to vacant positions and lower salaries than budgeted. In addition, a surplus of \$1.1 million is due to reduced service requirements as a result of the pandemic. These surpluses allowed the Senate to self-fund \$1.2 million in improvements to its tangible assets. A summary of other information disclosed in the public accounts is presented on page 2 of the information note. This concludes my report. I will be pleased to answer questions or receive comments.

The Chair: Are there any questions for Pierre?

[Translation]

Thank you very much, Pierre.

We're moving on to item 8.

I have the honour to table the eighth report of the Subcommittee on Agenda and Procedure, which deals with decisions made by the steering committee on behalf of CIBA since our last meeting. This report is for your information.

Are there any questions or comments on the eighth report? If not, we will move on to the next item on the agenda.

[English]

Senator Quinn: I have a question with respect to those who are using the Ontario public health guidance, what about employees located in Quebec? Would they follow that guidance as well? We're following the Ontario public health guidance protocol. For folks located in Quebec, they too will follow the Ontario rules?

The Chair: When they work in Ontario, they follow the rules in Ontario, unless I am mistaken.

Philippe Hallée, Law Clerk and Parliamentary Counsel, Senate of Canada: That's affirmative. We chose the Ontario public health recommendations and measures because the bulk of the premises of the Senate are in Ontario.

[Traduction]

Les bureaux des sénateurs et les agents supérieurs ont réalisé un excédent de 8,5 millions de dollars dû au fait que le nombre réel de sénateurs au cours de l'exercice était inférieur au nombre prévu dans le Budget principal des dépenses et à cause du niveau réduit d'activités en raison de la pandémie. En raison de cette même situation, les comités sénatoriaux et le Groupe des affaires internationales et interparlementaires ont dépensé 3,2 millions de dollars de moins que leur budget.

En ce qui concerne l'Administration du Sénat, un excédent de 2,1 millions de dollars a été réalisé en raison de postes vacants et de salaires inférieurs aux prévisions. De plus, un excédent de 1,1 million de dollars est attribuable à la réduction des besoins en matière de services pendant la pandémie. Ces excédents ont permis au Sénat d'autofinancer, à hauteur de 1,2 million de dollars, des améliorations à ses immobilisations corporelles. Un résumé entourant d'autres renseignements publiés dans les comptes publics du Canada est présenté à la page 2 de la note d'information. Ceci conclut mon rapport. Il me fera plaisir de répondre à vos questions et de recevoir vos commentaires.

La présidente : Y a-t-il des questions pour M. Lanctôt?

[Français]

Merci beaucoup, Pierre.

Nous passons au point n° 8.

J'ai l'honneur de déposer le huitième rapport du sous-comité du programme et de la procédure qui porte sur les décisions prises par le comité directeur au nom de CIBA depuis notre dernière réunion. Ce rapport vous est présenté à titre informatif.

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires au sujet du huitième rapport? Sinon, nous passons au prochain point à l'ordre du jour.

[Traduction]

Le sénateur Quinn : J'ai une question à propos des employés qui doivent suivre les directives de Santé publique Ontario. Qu'en est-il des employés qui travaillent au Québec? Est-ce qu'ils suivent ces directives également? Nous suivons les directives de Santé publique Ontario. Est-ce que les employés au Québec suivent également ces directives de l'Ontario?

La présidente : Si je ne m'abuse, lorsque les employés travaillent en Ontario, ils suivent les règles en vigueur en Ontario.

Philippe Hallée, légiste et conseiller parlementaire, Sénat du Canada : C'est exact. Nous avons choisi de suivre les recommandations et les mesures de Santé publique Ontario, car la majorité des édifices du Sénat se trouvent en Ontario.

Senator Quinn: Do we have employees in Quebec?

Mr. Hallée: There is a warehouse in Quebec, yes.

Senator Quinn: So they will follow the Quebec guidelines.

Mr. Hallée: In general, they are fairly compatible anyway.

Senator Quinn: The only reason I asked is that it stood out to me. I saw Ontario and thought that we had some employees from Quebec, and I wanted to understand what protocols they follow versus what we say in the guidelines. If Quebec employees follow Quebec protocols, you may consider stating that in the procedures, so the folks at the front end aren't confused. If you work in Quebec, you follow Quebec; if you work in Ontario, you follow Ontario. And I agree, the bulk of our operations are in Ontario, but we do have a presence in Quebec.

Mr. Hallée: I believe it was a decision made by CIBA previously to stick to the Ontario public health measures for the sake of uniformity in the Senate across all sectors and physical areas. Generally, they are essentially the same with some minor differences every now and then. It's more in terms of the chronology of things that there are some differences.

The Chair: I agree, Senator Quinn. The question is whether we should put a note saying that for premises that we have in Quebec they follow the Quebec rules?

Mr. Hallée: We could do that.

The Chair: I don't think it would be a problem to add that.

Senator Quinn: Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Quinn. Are there any other questions or comments?

Item 9 is the room allocation policy clarification. As you may recall, senators noted at a past CIBA meeting that a section of the new room allocation policy was causing some confusion.

Since then, Josée Labelle and Marc Lacelle, who are with us today, have reviewed the specific section, 1.6.2.1, and are recommending an amendment to clarify the application. As usual, this presentation will be followed by time for questions.

Le sénateur Quinn : Avons-nous des employés au Québec?

M. Hallée : Oui, il y a un entrepôt au Québec.

Le sénateur Quinn : Donc, ils suivent les directives en vigueur au Québec.

M. Hallée : En général, elles sont assez semblables de toute façon.

Le sénateur Quinn : Je pose la question parce que cela m'a frappé. J'ai vu que nous suivons les directives de l'Ontario, et j'ai pensé qu'il y a des employés au Québec, alors, je voulais savoir quel protocole ils suivent, pour comparer avec les directives de l'Ontario. Si les employés au Québec suivent le protocole en vigueur dans cette province, vous devriez envisager de l'indiquer dans les procédures, de sorte qu'il n'y ait pas de confusion chez les personnes concernées. Si vous travaillez au Québec, vous suivez les règles en vigueur au Québec; si vous travaillez en Ontario, vous suivez celles en vigueur en Ontario. Je conviens avec vous que la majorité de nos activités ont lieu en Ontario, mais nous avons tout de même des employés au Québec.

M. Hallée : Je crois que c'est le comité qui a décidé d'appliquer les directives de Santé publique Ontario par souci d'uniformité dans l'ensemble des secteurs et édifices du Sénat. Généralement, les directives du Québec et de l'Ontario sont essentiellement identiques, à quelques détails près. C'est plutôt sur le plan de la chronologie qu'il y a certaines différences.

La présidente : Je suis d'accord avec vous, sénateur Quinn. Devrions-nous préciser que les employés travaillant au Québec doivent suivre les règles en vigueur dans cette province?

M. Hallée : Nous pourrions le préciser.

La présidente : Je ne crois pas que ce serait un problème de le faire.

Le sénateur Quinn : Merci.

La présidente : Merci, sénateur Quinn. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Le point 9 porte sur la clarification de la politique sur l'allocation des locaux. Comme vous vous en souvenez, les sénateurs ont fait remarquer lors d'une réunion antérieure du comité qu'une disposition de la nouvelle politique sur l'allocation des locaux prêtait à confusion.

Depuis, Josée Labelle et Marc Lacelle, qui sont avec nous aujourd'hui, ont examiné la disposition en question, à savoir l'article 1.6.2.1, et ils recommandent d'y apporter une modification pour clarifier son application. Comme d'habitude, les sénateurs pourront poser des questions après l'exposé.

Josée Labelle, Director General, Property and Services Directorate, Senate of Canada: Honourable senators, at a CIBA meeting on September 22 of this year, the need to clarify the wording in the room allocation policy was raised as the original wording could lead to confusion with respect to booking recurrences for meetings for specific rooms within the Senate's portfolio.

The Property and Services Directorate are proposing adjusted wording within the room allocation policy, particularly for section 1.6.2, which is the authorized use of Senate rooms and facilities, and its subsection 1.6.2.1 regarding recurring reservations and the release or expiry date for those reservations. The proposal aims to further clarify the original spirit and current application of the policy. The proposed adjustments for paragraph 3 reads as follows:

1.6.2.1 Reservations

(3) Reservations for recurring meetings can be initiated up to one month in advance of the Senate's first sitting day in the fall and these reservations expire at the start of a summer recess.

The proposed amendment does not change subsection 1.6.2.2 regarding the priority to reserve. This subsection still states that Senate boardrooms are reserved on a first-come, first-served basis and our room allocation service will continue to apply this process moving forward.

Thank you for your attention on this file. We are happy to answer any questions.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Thank you for your presentation. I have to tell you that I find that the amendment facilitates administrative convenience, but I don't think it's a reasonable amendment in the context of the current reality of the Senate.

I think that the "first-come-first-served" method doesn't lead to fairness. I also think we need to consider the capacity of the rooms and the needs of the groups, especially in terms of their numbers.

I think we need to add an amendment to this policy that is more consistent with both fairness and efficiency, and I will propose an amendment accordingly.

If I may, I'll do it in English.

Josée Labelle, directrice générale, Direction des biens et services, Sénat du Canada : Honorables sénateurs, à une réunion du comité CIBA du 22 septembre de cette année, la nécessité de clarifier le libellé dans la politique sur l'allocation des locaux a été soulevée étant donné que le libellé initial pourrait prêter à confusion en ce qui concerne les réservations périodiques pour des réunions dans des salles précises dans le cadre du portefeuille du Sénat.

La Direction des biens et services propose de modifier le libellé de la politique sur l'allocation des locaux, en particulier la section 1.6.2, qui porte sur l'utilisation autorisée des locaux et installations du Sénat, et sa sous-section 1.6.2.1 concernant les réservations périodiques et la date de parution ou d'expiration de ces réservations. La proposition vise à clarifier davantage l'esprit initial et l'application actuelle de la politique. Les ajustements proposés pour le paragraphe 3 se lisent comme suit :

1.6.2.1 Réservations

(3) Les réservations pour les réunions périodiques peuvent être initiées jusqu'à un mois avant le premier jour de séance du Sénat en automne et ces réservations expirent au début des vacances d'été.

La modification proposée ne change pas la sous-section 1.6.2.2 concernant la priorité de réservation. Cette sous-section prévoit toujours que les salles de conférence du Sénat sont réservées selon le principe du premier arrivé, premier servi et notre service d'allocation des locaux continuera d'appliquer ce processus à l'avenir.

Merci de l'attention que vous portez à ce dossier. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Merci de votre présentation. Je dois vous dire que je trouve que l'amendement facilite la commodité administrative, mais ne m'apparaît pas un amendement raisonnable dans le contexte de la réalité actuelle du Sénat.

Je pense que le mode « premier arrivé, premier servi » ne mène pas à l'équité. Je pense aussi qu'il faut considérer la capacité des salles et les besoins des groupes, notamment en ce qui concerne leur nombre.

Je pense qu'il faut ajouter à cette politique un amendement qui est davantage conforme à la fois à l'équité et à l'efficacité, et je vais proposer une modification conséquemment.

Je vais le faire, si vous me le permettez, en anglais.

[English]

I move to amend the room allocation policy section 1.6.2.2, priority to reserve, to include the following:

The size of the parliamentary group of caucus, the official party status.

The Chair: Any questions or comments on the second change that Senator Saint-Germain is proposing?

Senator Plett: Well, I don't know that I have any comments other than to simply say I would support what Senator Saint-Germain is suggesting.

I have always had a problem with this first-c me-first-served policy. We're all lining up at the door when the door to somebody opens to see who can be there first. We need to have some policies in place and some criteria as to why a certain caucus or a certain group gets a certain room, not simply because they were there first. All that will happen is that we will start having fights about reserving rooms at the start of a month or session, and we are going to reserve everything we can reserve, and then piece it off if we don't need it. This is a reasonable amendment, and I certainly think our caucus would support this.

The Chair: Thank you. Are there any other comments or observations on this?

Senator Tannas: Is it fair to put it on the staff to determine priority? If there is any disagreement, would it be better if steering deals with it? Or is that just assumed?

The Chair: Senator Tannas, I think it needs to be steering. Any other comments, observations or questions?

Senator Plett: I think if we go beyond staff, it needs to be CIBA, not steering. I would like to suggest that it be the full committee, then, if we are wanting to change rules in regards to room allocation.

The Chair: We're not changing rules. We're giving the power of decision to the steering committee.

Senator Plett: Fair enough. I just believe that putting it on four people isn't the right way to do it. I think it should be done in this room. It's not a big enough issue, Senator Moncion, that I'm going to make a fuss about it, but it's an opinion.

[Traduction]

Je propose de modifier la section 1.6.2.2 de la politique sur l'allocation des locaux, la priorité de réservation, pour inclure ce qui suit :

La taille du groupe parlementaire du caucus, le statut officiel du parti.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations sur la deuxième modification proposée par la sénatrice Saint-Germain?

Le sénateur Plett : Eh bien, je ne sais pas si j'ai des observations autres que de simplement dire que j'appuierais ce que la sénatrice Saint-Germain suggère.

J'ai toujours eu un problème avec cette politique du « premier arrivé, premier servi ». Nous faisons tous la queue à la porte lorsque la porte de quelqu'un s'ouvre pour voir qui peut y être le premier. Nous devons mettre en place des politiques et des critères pour expliquer pourquoi un certain caucus ou un certain groupe obtient une certaine salle, et non pas simplement parce qu'il était là le premier. Tout ce qui va se passer, c'est que nous allons commencer à nous battre pour réserver des salles au début d'un mois ou d'une session, et nous allons réserver tout ce que nous pouvons réserver, puis nous en débarrasser si nous n'en avons pas besoin. Il s'agit d'un amendement raisonnable, et je pense certainement que notre caucus l'appuiera.

La présidente : Merci. Y a-t-il d'autres observations ou remarques à ce sujet?

Le sénateur Tannas : Est-il juste de laisser au personnel le soin d'établir les priorités? En cas de désaccord, serait-il préférable que la direction s'en occupe? Ou est-ce seulement tenu pour acquis?

La présidente : Sénateur Tannas, je pense que cela doit être traité par le comité de direction. Y a-t-il des remarques, des observations ou des questions?

Le sénateur Plett : Je pense que si nous allons au-delà du personnel, il faut que ce soit le comité CIBA, et non le comité de direction. Je voudrais suggérer que ce soit le comité plénier si nous voulons changer les règles en ce qui concerne l'allocation des locaux.

La présidente : Nous ne changeons pas les règles. Nous attribuons le pouvoir de décision au comité de direction.

Le sénateur Plett : C'est de bonne guerre. Je crois simplement que le fait d'en saisir quatre personnes n'est pas la bonne façon de faire. Je pense que cela devrait être fait dans cette salle. Ce n'est pas un problème assez important, sénatrice Moncion, pour que j'en fasse toute une histoire, mais c'est une opinion.

The Chair: Agreed. Mine is an opinion too. Mine is on the question of efficiency, but it's not a problem to bring it to CIBA. Any other questions or comments?

Senator Saint-Germain: Simply a further comment. I think that if we decide to adopt this amendment, we will tackle many issues and avoid having to tackle these issues very often. There are rooms to accommodate every group. The issue is that there are not rooms that can accommodate some groups. I think this would tackle the issue.

The Chair: Final call? All right. Could I have a mover for the following motion? I will call on you, Senator Saint-Germain, for the second change you're proposing.

So section 1.6.2.1(3) of the Room Allocation Policy be amended as follows:

Reservations for recurring meetings can be initiated up to one month in advance of the Senate's first sitting day in the fall and these reservations expire at the start of a summer recess.

And that rule 1.6.2.2 be amended —

Senator Saint-Germain: — reserved to include the following: "The size of the parliamentary group or caucus and the official party status."

The Chair: Are you moving this motion?

Senator Saint-Germain: I am moving it.

The Chair: Thank you. Honourable colleagues, is it your pleasure to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

[*Translation*]

Item 10 has to do with amendments to the procurement policy.

Thank you, Ms. Labelle and Mr. Lacelle. I forgot to thank you. I'll chalk that up to still being jet-lagged.

So the next item is the proposed changes to the procurement policy. Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, will make his presentation as usual. His presentation will be followed by a question period.

Go ahead, Mr. Lanctôt.

La présidente : D'accord. J'ai aussi une opinion. Elle porte sur la question de l'efficacité, mais ce n'est pas un problème d'en saisir le comité CIBA. Y a-t-il d'autres questions ou observations?

La sénatrice Saint-Germain : J'ai seulement une observation supplémentaire. Je pense que si nous décidons d'adopter cet amendement, nous réglerons de nombreux problèmes et nous éviterons d'avoir à les régler très souvent. Il y a des salles pour accueillir tous les groupes. Le problème est qu'il n'y a pas de salles qui peuvent accueillir certains groupes. Je pense que cet amendement permettrait de résoudre ce problème.

La présidente : Dernière chance d'intervenir? Très bien. Pourrais-je avoir un motionnaire pour présenter la motion suivante? Je vous cède la parole, sénatrice Saint-Germain, pour la deuxième modification que vous proposez.

La section 1.6.2.1(3) de la politique sur l'allocation des locaux est donc modifiée comme suit :

Les réservations pour les réunions périodiques peuvent être initiées jusqu'à un mois avant le premier jour de séance du Sénat en automne et ces réservations expirent au début des vacances d'été.

Et que la règle 1.6.2.2 soit modifiée...

La sénatrice Saint-Germain : ... réservée pour inclure ce qui suit : « La taille du groupe ou du caucus parlementaire et le statut officiel du parti. »

La présidente : Proposez-vous cette motion?

La sénatrice Saint-Germain : J'en fais la proposition.

La présidente : Merci. Honorables collègues, vous plaît-il d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

[*Français*]

Le point n° 10 traite des modifications à la politique d'approvisionnement.

Merci, madame Labelle et monsieur Lacelle. J'avais oublié de vous remercier. Je vais attribuer cela au fait que je suis encore affectée par le décalage horaire.

Donc, le point suivant concerne les modifications proposées à la politique sur l'approvisionnement. Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, fera sa présentation comme d'habitude. Cette présentation sera suivie d'une période de questions.

Monsieur Lanctôt, vous avez la parole.

[English]

Mr. Lanctôt: Honourable senators, the new procurement policy has been in place for about six months, and its implementation has gone very well. However, we noted a few areas where the policy would benefit from being clearer or more explicit, hence the changes proposed in yellow in the briefing note.

[Translation]

I want to emphasize that these aren't new requirements, but simply clarifications. For example, one of the amendments provides more detail on the rules for changes to an existing contract, while another clarifies contracts with potential suppliers to obtain information on their products and services. I think it's important to make these changes at this time to keep the policy current.

That concludes my comments.

I will be pleased to answer any questions you may have.

[English]

The Chair: Colleagues, you have had access to the information in your bundle. Are there any questions or comments for Pierre?

Senator Quinn: Just one question, which is in the annex. It talks about how no contract resulting from a competitive process may be increased by more than 50% of the initial total. That's a significant authority to have. If you have a million-dollar contract, you can increase it by \$500,000. I'm not sure of the types of expenditures that would fall under that category. We saw one this morning. I can't recall what the standard is in the Government of Canada rules in terms of increasing the value of contracts. I know some have to go up the lines at various levels and even ministers. Where does this lie in terms of the authorities that exist in other places?

Mr. Lanctôt: Thank you, senator. Actually, the 50% is what the government is using. It's not a new application. It's just that we are more explicit in terms of the amount. But that's the maximum, typically, for the Government of Canada public tender.

However, all the increases have to follow the normal standard approval process. If, for example, we have a transaction that is above \$120,000, it still has to go to CIBA for approval.

The Chair: Are there any other questions or comments?

[Traduction]

M. Lanctôt : Honorables sénateurs, la nouvelle politique d'approvisionnement est en place depuis environ six mois, et sa mise en œuvre s'est très bien déroulée. Cependant, nous avons relevé quelques domaines où la politique gagnerait à être plus claire ou plus explicite, d'où les changements proposés en jaune dans la note d'information.

[Français]

Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas de nouvelles exigences, mais simplement de précisions. Par exemple, une des modifications apporte plus de détails sur les règles visant des changements à un contrat existant alors qu'une autre précision vise les contrats avec des fournisseurs potentiels pour l'obtention d'informations sur leurs produits et services. Je crois qu'il est important d'apporter ces changements à ce moment afin de maintenir la politique à jour.

Voilà qui conclut mes commentaires.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

La présidente : Chers collègues, vous avez eu accès à l'information dans votre trousse de documents. Y a-t-il des questions ou des observations pour M. Lanctôt?

Le sénateur Quinn : J'ai juste une question, qui se trouve dans l'annexe. Elle stipule qu'aucun résultat qui découle d'un processus concurrentiel ne peut être augmenté de plus de 50 % du total initial. C'est un pouvoir important à avoir. Si vous avez un contrat de 1 million de dollars, vous pouvez l'augmenter de 500 000 \$. Je ne suis pas sûr des types de dépenses qui entreraient dans cette catégorie. Nous en avons vu une ce matin. Je ne me rappelle pas quelle est la norme dans les règles du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'augmentation de la valeur des contrats. Je sais que certains doivent remonter les lignes à divers niveaux et même aux ministres. Où cela se situe-t-il par rapport aux pouvoirs qui existent ailleurs?

M. Lanctôt : Merci, sénateur. En fait, les 50 % sont ce que le gouvernement utilise. Ce n'est pas une nouvelle application. C'est juste que nous sommes plus explicites pour ce qui est du montant. Mais c'est le maximum, généralement, pour l'appel d'offres public du gouvernement du Canada.

Cependant, toutes les hausses doivent suivre le processus d'approbation standard normal. Si, par exemple, nous avons une transaction supérieure à 120 000 \$, elle doit encore être soumise au comité CIBA pour approbation.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou observations?

[Translation]

Would any senator like to move the following motion:

That the clarifications referred to in sections 1.6.5, 1.6.7(2)(b), 1.6.8(4), 1.6.15 and 2.3 of the Senate Procurement Policy be approved.

Does someone want to move the motion? Senator Marshall moves the motion.

Honourable senators, is it your pleasure to adopt the motion?

The motion is carried.

Thank you, Mr. Lanctôt.

[English]

The next item is concerning an updated MOU between the Senate, other parliamentary partners, and Public Services and Procurement Canada for funding the Long Term Vision and Plan. Josée Labelle, Director General, Property and Services Directorate and Louise Cowley, Director of LTVP and Accommodation will now join us as witnesses. As usual, the presentation will be followed by time for questions.

Ms. Labelle, the floor is yours.

Ms. Labelle: Honourable senators, we seek your approval of the updated memorandum of understanding, or MOU, between the Senate, our parliamentary partners and Public Services and Procurement Canada, or PSPC, for the funding of the Long Term Vision and Plan, or LTVP.

Since 2009, this agreement has allowed the Senate Administration to recover human resourcing costs relating to LTVP projects. As you may remember, the Senate delegation of financial authorities policy requires CIBA approval for cost-recovery agreements greater than \$500,000. This MOU includes estimated recoveries totalling up to \$3.4 million for the LTVP full-time employees, or FTEs, currently approved by CIBA. Key changes to the update of the knowledgeable client funding MOU include a clear, defined funding approach, including a standardized annual forecast process and quarterly payments subject to annual approval by parliamentarians.

Previously, the Senate Administration sought approval for each LTVP FTE through the main estimates process and provided annual forecasts to PSPC based on those FTEs and upcoming project schedules. Knowledgeable client funding will be subject to a third-party audit anticipated to be conducted every three to five years with findings presented through the internal governance structure we have for projects with the PSPC

[Français]

Est-ce qu'un sénateur désire proposer la motion suivante :

Que les précisions mentionnées aux sections 1.6.5, 1.6.7(2)b), 1.6.8(4), 1.6.15 et 2.3 de la Politique du Sénat sur l'approvisionnement soient approuvées.

Y a-t-il quelqu'un pour proposer la motion? La sénatrice Marshall propose la motion.

Vous plaît-il honorables sénateurs d'adopter la motion?

La motion est adoptée.

Merci, monsieur Lanctôt.

[Traduction]

Le prochain point à l'ordre du jour concerne un protocole d'entente mis à jour entre le Sénat, d'autres partenaires parlementaires et Services publics et Approvisionnement Canada pour le financement de la vision et du plan à long terme, VPLT. Josée Labelle, directrice générale de la Direction des biens et services, et Louise Cowley, directrice, VPLT et locaux, se joindront maintenant à nous en tant que témoins. Comme d'habitude, la déclaration sera suivie d'une période de questions.

Madame Labelle, la parole est à vous.

Mme Labelle : Honorables sénateurs, nous vous demandons d'approuver la mise à jour du protocole d'entente, ou PE, entre le Sénat, nos partenaires parlementaires et Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC, pour le financement de la vision et du plan à long terme, ou VPLT.

Depuis 2009, cet accord permet à l'Administration du Sénat de recouvrir les coûts des ressources humaines liés aux projets du VPLT. Comme vous vous en souvenez peut-être, la politique de délégation des pouvoirs financiers du Sénat exige l'approbation du comité CIBA pour les accords de recouvrement des coûts supérieurs à 500 000 \$. Ce protocole d'entente comprend des recouvrements estimés à un maximum de 3,4 millions de dollars pour les employés de la VPLT, ou ETP, actuellement approuvés par le comité CIBA. Les principaux changements apportés à la mise à jour du protocole d'entente sur le financement des clients bien informés comprennent une approche en matière de financement claire et définie, notamment un processus normalisé de prévisions annuelles et des paiements trimestriels soumis à l'approbation annuelle des parlementaires.

Auparavant, l'Administration du Sénat demandait l'approbation de chaque EPT de la VPLT par l'entremise du processus du budget principal et fournissait des prévisions annuelles à SPAC en fonction de ces ETP et des calendriers de projets à venir. Le financement des clients avertis fera l'objet d'une vérification par une tierce partie qui devrait être effectuée tous les trois à cinq ans, et les conclusions sont présentées par

and our partners. The updated MOU clarifies PSPC and parliamentary partners' roles and responsibilities by defining functions for each institution, notably a distinction between what PSPC refers to as "key core functions" and "non-core functions" performed by the parliamentary partners. For clarity, PSPC recognizes that the parliamentary partners must participate in the implementation of the LTVP.

From an operational perspective, PSPC calls those functions "core functions." Those positions would exist without the LTVP program of work. Our MOU establishes that core functions are the funding responsibility of the parliamentary partners. PSPC defines non-core functions as functions that provide knowledgeable client input into LTVP projects. These positions would not exist outside of the LTVP program of work.

The parliamentary partners recover their funds from PSPC. We currently recover the costs of approximately 29.6 full-time employees with PSPC. This year's Main Estimates process could see this number increase by six FTEs.

The KCF agreement affects multiple directorates within the Senate, including the PSD, CSD, ISD and Communications. All related cost recoveries and efforts required for the submission associated with time sheets and justifications. Other directorates, such as HR and Finance, are also dependent on the KCF MOU for activities that provide support to the LTVP, such as pay services or processing quarterly reimbursements. They receive a determined amount through the overhead to cost recover these core resources and allocate some time to LTVP-related activities.

The Law Clerk's Office, Finance and Procurement and the Corporate Security Directorate have all contributed to the update of the KCF MOU. Your approval of this MOU is required to finalize our process with PSPC. Once approved, we will bring the 2022-23 forecasts to CIBA later this fiscal year for your endorsement. With this, I'm happy to open the floor to any questions you may have.

l'entremise de la structure de gouvernance interne que nous avons pour les projets avec SPAC et nos partenaires. Le protocole d'entente mis à jour clarifie les rôles et les responsabilités de SPAC et des partenaires parlementaires en définissant les fonctions de chaque institution, notamment une distinction entre ce que SPAC désigne comme étant les « fonctions essentielles clés » et les « fonctions non essentielles » exécutées par les partenaires parlementaires. Pour plus de clarté, SPAC reconnaît que les partenaires parlementaires doivent participer à la mise en œuvre de la VPLT.

D'un point de vue opérationnel, SPAC appelle ces fonctions « fonctions essentielles ». Ces postes existeraient sans le programme de travail de la VPLT. Notre protocole d'entente établit que les fonctions essentielles sont la responsabilité financière des partenaires parlementaires. SPAC définit les fonctions non essentielles comme étant des fonctions qui permettent à des clients avertis de contribuer aux projets de la VPLT. Ces postes n'existeraient pas en dehors du programme de travail de la VPLT.

Les partenaires parlementaires recourent leurs fonds auprès de SPAC. Nous recouvrons actuellement les coûts d'environ 29,6 employés à temps plein auprès de SPAC. Le processus du Budget principal des dépenses de cette année pourrait voir ce nombre augmenter de six ETP.

L'accord de financement pour les clients avertis touche plusieurs directions au sein du Sénat, notamment la Direction des biens et services, DBS, la Direction de la sécurité institutionnelle, DSI, la Direction des services d'information, DSI, et la Direction des communications. Il y a tous les recouvrements de coûts connexes et les efforts requis pour la soumission associée aux feuilles de temps et aux justifications. D'autres directions, comme les ressources humaines et les finances, dépendent également du protocole d'entente relatif au financement pour les clients avertis pour les activités qui apportent un soutien à la VPLT, comme les services de paie ou le traitement des remboursements trimestriels. Ils reçoivent un montant déterminé par l'entremise des frais généraux afin de recouvrer les coûts de ces ressources de base et d'allouer une partie du temps aux activités liées à la VPLT.

Le Bureau du légiste, la Direction des finances et de l'approvisionnement et la Direction de la sécurité institutionnelle ont tous contribué à la mise à jour du protocole d'entente relatif au financement pour les clients avertis. Votre approbation de ce protocole d'entente est requise pour terminer notre processus avec SPAC. Lorsqu'il sera approuvé, nous présenterons les prévisions de 2022-2023 au comité CIBA plus tard au cours de l'exercice financier pour votre approbation. Sur ce, je suis heureuse d'ouvrir la voie à toutes les questions que vous pourriez avoir.

Senator Tannas: The addition of these permanent full-time people, can you just remind us about the end liability, what happens when the Long Term Vision and Plan is someday over, and we have to dispose of 30-odd staff? Who covers the severance? It's my understanding that once we make them permanent with the Senate, it will be us covering that. I know when the time comes, we'll have plans to use attrition to fit people in and so on, but it's nonetheless a liability that we'll try to manage as best we can, but it's a liability that we're taking on. Does PSPC help us at the end of the project with severance payments?

Ms. Labelle: That's an excellent question, senator. We do not have any agreement for that arrangement. The assumption is currently just balancing, offering indeterminate positions versus contractual positions. We also have some help offered to us through consultants at PSPC. We balance all this together, and as we manage this by attrition, we also have to look at the forward planning. Currently, we know we have probably close to 20-plus years left, if we assume planning, post-occupancy deficiencies. We have a while to go on this, but it's definitely something on our radar, and it is assumed that would be the number one strategy is to look at attrition first and foremost and trying to reduce the amount of FTEs as the projects close out.

Le sénateur Tannas : En ce qui concerne l'ajout de ces personnes permanentes à temps plein, pouvez-vous nous rappeler la responsabilité finale, ce qui se passe lorsque la vision et le plan à long terme sont terminés, et nous expliquer pourquoi nous devons nous débarrasser d'une trentaine de personnes? Qui couvre les indemnités de départ? Je crois savoir qu'une fois que nous les aurons titularisées au Sénat, c'est nous qui les prendrons en charge. Je sais que le moment venu, nous aurons des plans pour utiliser l'attrition afin d'intégrer les gens, entre autres, mais il s'agit néanmoins d'un passif que nous tenterons de gérer du mieux que nous pouvons, mais c'est un passif que nous assumons. SPAC nous aide-t-il à la fin du projet avec des indemnités de départ?

Mme Labelle : C'est une excellente question, sénateur. Nous n'avons pas d'accord pour cet arrangement. À l'heure actuelle, nous nous contentons d'équilibrer, en offrant des postes à durée indéterminée par rapport à des postes contractuels. Nous avons également de l'aide offerte par des consultants de SPAC. Nous équilibrions tout cela ensemble, et comme nous gérons cela par attrition, nous devons également examiner la planification prospective. En ce moment, nous savons qu'il nous reste probablement une vingtaine d'années, si nous supposons la planification, les déficiences après emménagement. Nous avons encore un certain temps devant nous, mais c'est certainement quelque chose que nous avons à l'esprit, et nous présumons que la stratégie numéro un serait d'examiner l'attrition avant tout et d'essayer de réduire le nombre d'ETP à mesure que les projets se terminent.

La présidente : J'aimerais que quelqu'un propose la motion suivante :

Que le protocole d'entente mis à jour entre le Sénat, d'autres partenaires parlementaires et Services publics et Approvisionnement Canada pour le financement de la vision et du plan à long terme soit approuvé.

The Chair: Could I have a mover for the following motion:

That the updated Memorandum of Understanding between the Senate, other Parliamentary Partners, and Public Services & Procurement Canada for funding the Long Term Vision and Plan be approved.

It was moved by Senator Boyer. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

[*Translation*]

Thank you very much, Ms. Labelle and Ms. Cowley.

[*English*]

We have done well on our time today. We have a bit of time left for other matters. I would invite Senator Seidman to provide us with one item that she would like to discuss with colleagues.

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté.

[*Français*]

Merci beaucoup, mesdames Labelle et Cowley.

[*Traduction*]

Nous avons bien respecté le temps aujourd'hui. Il nous reste un peu de temps pour d'autres questions. J'invite la sénatrice Seidman à nous faire part d'un point dont elle aimerait discuter avec ses collègues.

Senator Seidman: I wasn't expecting this today, but I'll be brief. I sent a note to the chair after our last meeting about a further issue that had come up with regard to translation. That had to do, as I understood it, with the temporary translation booths set up in a lot of the committee rooms, as opposed to the use of the permanent translation booths that had been developed, created, updated, all kinds of high-tech installations in it. The question was why were translators still using these temporary booths as opposed to moving into the more permanent ones? Was this creating additional problems for them in terms of the deficiencies around their ability to have protection in their listening devices, et cetera? Why are we still using the temporary booths?

The Chair: For your information, the temporary booths are the ones that are at the back, and the permanent are the ones here.

What we'll do with your question, senator, is bring it to the proper person who can provide an answer and bring back the answer at the next meeting, if that is agreeable to you.

Senator Seidman: Absolutely.

The Chair: Are there any other items, colleagues? We have about 15 minutes.

Senator Plett: I'm raising this only because of the 15 minutes. We don't need to really discuss it, but I want to raise an issue that my travel agent has raised with me. It has to do partly with the new credit card system we have adopted, and what senators are now doing, according to my agent.

As colleagues know, we are entitled to use our own credit card to book our flights and pay for our hotels, and we're entitled to use the Senate credit card. When we were using the American Express card, many of us were obviously collecting some points. With the new Mastercard, that's not happening.

Some senators are using their own credit card to book flights and pay for their hotels. I pay for my hotel with my own credit card, but I use the corporate credit card for my flights. One of the reasons I do that is because of the payment system that Finance has.

We're entitled, as we all know, to buy flight passes. It gives you 10 passes. I don't know the exact cost. They used to be \$900 per pass for me; they may be more now. I'm seeing people shake their heads. You pay \$10,000 and get 10 passes. That's considerably less money than buying individual tickets.

La sénatrice Seidman : Je ne m'attendais pas à ce que ce soit aujourd'hui, mais je serai brève. J'ai envoyé une note à la présidente après notre dernière réunion au sujet d'une autre question qui avait été soulevée concernant la traduction. Il s'agissait, si j'ai bien compris, des cabines d'interprétation temporaires installées dans un grand nombre de salles de comité, par opposition à l'utilisation de cabines d'interprétation permanentes qui ont été conçues, créées, mises à jour, avec toutes sortes d'installations de haute technologie. La question était de savoir pourquoi les interprètes utilisaient encore ces cabines temporaires au lieu d'utiliser les cabines plus permanentes. Cela créait-il des problèmes supplémentaires pour eux en termes de défaillances concernant la protection de leurs dispositifs d'écoute, etc.? Pourquoi utilisons-nous encore ces cabines temporaires?

La présidente : Pour votre gouverne, les cabines temporaires sont celles qui sont à l'arrière, et les permanentes sont celles qui sont ici.

Ce que nous allons faire avec votre question, sénatrice, c'est que nous la transmettrons à la personne appropriée qui peut fournir une réponse et la communiquerons à la prochaine réunion, si cela vous convient.

La sénatrice Seidman : Absolument.

La présidente : Y a-t-il d'autres points, chers collègues? Nous disposons d'environ 15 minutes.

Le sénateur Plett : Je soulève cette question uniquement en raison des 15 minutes dont nous disposons. Nous n'avons pas vraiment besoin d'en discuter, mais je veux soulever un point dont mon agent de voyage m'a fait part. Cela concerne en partie le nouveau système de carte de crédit que nous avons adopté et ce que font maintenant les sénateurs, selon mon agent.

Comme mes collègues le savent, nous avons le droit d'utiliser notre propre carte de crédit pour réserver nos vols et payer nos hôtels, et nous avons le droit d'utiliser la carte de crédit du Sénat. Lorsque nous utilisions la carte American Express, bon nombre d'entre nous accumulaient évidemment des points. Avec la nouvelle Mastercard, ce n'est pas le cas.

Certains sénateurs utilisent leur propre carte de crédit pour réserver des vols et payer leur hôtel. Je paie mon hôtel avec ma propre carte de crédit, mais j'utilise la carte de l'entreprise pour payer mes vols. L'une des raisons pour lesquelles je fais cela est le système de paiement du ministère des Finances.

Nous avons le droit, comme nous le savons tous, d'acheter des passes de vols. Cela vous donne droit à 10 laissez-passer. Je ne connais pas le coût exact. C'était 900 \$ par laissez-passer pour moi; c'est peut-être plus maintenant. Je vois des gens qui hochent la tête. Vous payez 10 000 \$ et vous obtenez 10 laissez-passer. C'est beaucoup moins cher que d'acheter des billets individuels.

But with the process that Finance has, if I do that and spend \$10,000 or \$11,000, Finance will reimburse me for a flight pass only when I use it, not for the entire \$10,000. Yet if I use my Mastercard, the Senate card, Finance pays my credit card statement in its entirety.

What my agent has told me — and he books for a lot of senators — is that what senators are doing is not using flight passes; they're buying individual tickets for a lot more money, using their own credit card and being reimbursed because we don't want to carry the bill for the Senate, and rightfully so.

Clearly, I wasn't a proponent of us changing credit cards, but nevertheless that has happened. That horse has left the stable, and I'm okay with that. But chair, I would like if you, steering or whoever, could talk to Finance. Because I see no reason why, if I buy a flight pass, they don't pay me for that flight pass. Obviously, there are provisions in place. I'm not going to use my flight pass to fly personally.

At the end of the day, those flight passes can be returned if I retire or reach age 75, or whatever the case may be, before it's expired. Those flight passes can go back. It's not a risk that anybody is taking, and it could be a potential considerable saving for the Senate.

I'm simply asking, chair, that maybe you check with Finance, because when I do use the Mastercard — and I do — and I buy flight passes, Finance pays that Mastercard statement at the end of the month. Yet when I use my own Visa, American Express or Mastercard, they don't. I would like for you or steering to look at that and see if we can improve that for efficiency purposes. Thank you.

The Chair: Will do. Thank you, Senator Plett, for bringing it forward.

Colleagues, are there any other items? Hearing none and seeing none, on this lovely note, we are adjourned.

(The committee adjourned.)

Mais avec le processus en vigueur au ministère des Finances, si je fais cela et que je dépense 10 000 \$ ou 11 000 \$, le ministère des Finances me remboursera un laissez-passer seulement lorsque je l'utiliserais, et non pas la totalité des 10 000 \$. Pourtant, si j'utilise ma Mastercard, la carte du Sénat, le ministère des Finances paie l'intégralité de mon relevé de carte de crédit.

Ce que mon agent m'a dit — et il fait des réservations pour de nombreux sénateurs —, c'est que les sénateurs n'utilisent pas de passes de vols. Ils achètent des billets individuels à un prix beaucoup plus élevé, en utilisant leur propre carte de crédit et en se faisant rembourser parce que nous ne voulons pas payer la facture du Sénat, et avec raison.

Je n'étais évidemment pas favorable à ce que nous changions de carte de crédit, mais c'est néanmoins ce qui s'est passé. Ce cheval a quitté l'écurie, et je suis d'accord. Madame la présidente, j'aimerais que vous, la direction ou qui que ce soit, parliez aux services des finances. Je ne vois pas pourquoi, si j'achète une passe de vols, on ne me la paie pas. Il existe évidemment des dispositions à ce sujet. Je ne vais pas utiliser ma passe de vols pour prendre un vol personnel.

Au final, ces passes de vols peuvent être restituées si je prends ma retraite ou si j'atteins l'âge de 75 ans, ou quel que soit le cas, avant leur expiration. Ces passes de vols peuvent être rendues. Ce n'est pas un risque que l'on prend, et cela pourrait représenter une économie importante pour le Sénat.

Je vous demande simplement, madame la présidente, de vérifier auprès du service des finances, car lorsque j'utilise la carte Mastercard — et je le fais — et que j'achète des passes de vols, le service des finances paie le relevé de la carte Mastercard à la fin du mois. Mais lorsque j'utilise ma propre carte Visa, American Express ou Mastercard, il ne le fait pas. J'aimerais que le service ou vous vous penchiez sur cette question et que vous examiniez si nous pouvons améliorer cette situation à des fins d'efficacité. Je vous remercie.

La présidente : Nous le ferons. Merci, sénateur Plett, d'avoir soulevé ce point.

Chers collègues, y a-t-il d'autres points à soulever? Comme personne ne se manifeste, sur cette belle note, la réunion est terminée.

(La séance est levée.)